

CITOYEN NATURE

2020 / N°26

le magazine des associations pour la nature et l'environnement en Alsace

**ÉCO
TARTUFFERIE**

**POUR QUE (RE)
VIVE LA NATURE
EN ALSACE**

**DES ROUTES
ENCORE DES ROUTES**



alsace nature



DES SCOLAIRES EN EXCURSION
« DE LA SOURCE AU FLEUVE DE L'ANDLAU »
AVEC NOTRE ANIMATEUR PIERRE
ALSACE NATURE

SOMMAIRE

	ÉDITO	3
	DES ROUTES, ENCORE DES ROUTES : LE GCO EN 2019, LE CONTOURNEMENT DE CHÂTENOIS	5
	FESSENHEIM : UN PROJET DE TERRITOIRE	11
	PROGRAMME RHIN VIVANT	15
	POUR QUE (RE)VIVE LA NATURE EN ALSACE !	19
	SUR LE TERRAIN EN 2019	33
	HOMMAGES	55
	PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE SALARIÉE	58

Citoyen Nature

AVRIL 2020 / N°26

Magazine édité par Alsace Nature
et ses associations fédérées

Directeur de la publication : Daniel Reiningger
Rédacteurs en chef : Roland Brucker, Marie Kneib

Mise en page : Vincent Coudeyre
Relecture : Stéphane Giraud, Sophie Sinoquet
Illustration de couverture : Hugo Mairielle
Maquette : Yann Cartaut / CAE ARTENRÉEL

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs.
Textes, maquettes et illustrations sous licence Créative
Commons BY (Alsace Nature)-NC-SA 3.0

Imprimé en 400 exemplaires, sur papier couché labelisé
FSC, par Deppen - Erstein - www.imprimerie-deppen.fr

Alsace Nature
8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 37 07 58 - siegeregion@alsacenature.org
<http://alsacenature.org>



ÉDITO

ECO-TARTUFFERIE

« Il y a pire que de ne rien faire, c'est de faire semblant... » Cette citation de Greta Thunberg résume bien ce que nous, militants, ressentons depuis des années à la vue de politiques publiques brouillonnes, hésitantes et par moment contradictoires. Même si la prise de conscience semble en bonne voie et si les médias se font régulièrement l'écho des crises écologiques qui déséquilibrent le fonctionnement des écosystèmes et menacent les conditions de vie des humains; l'inaction chronique des décideurs, les faux-fuyants et les conservatismes sont encore trop nombreux et nous constatons tous les jours que, soumis à des lobbies puissants, ou aveugles, les décideurs politiques sont incapables de réagir et d'impulser un changement de cap urgent et indispensable.

Le « en même temps » cher à notre Président de la République est une autre manière de faire semblant, et ne serait acceptable que pendant la durée nécessaire au remplacement progressif d'un système par un autre. On ne peut raisonnablement et surtout économiquement soutenir le nucléaire ET les énergies renouvelables, l'agro-industrie intensive ET l'agriculture paysanne bio, le tout-routier ET les transports en commun et alternatifs... alors à quand un vrai projet de société ? Visiblement pas tout de suite, des heures de débats dans les médias sur une femme voilée, et aucun débat sur l'engagement de 6 futurs EPR, mais des manœuvres médiatiques renforcées pour présenter le nucléaire sans émission de CO2... une fuite en avant absurde et suicidaire, qui met en danger à la fois l'environnement, les alternatives énergétiques et les finances publiques.

Alors que nos recours administratifs ne sont pas définitivement jugés, les travaux du GCO se poursuivent intensément, interpellant les riverains dont certains, malheureusement, ne découvrent les impacts que tardivement... Ils nous rappellent à tous que ce dossier a été traité de manière inacceptable par un déni de démocratie et par la politique du fait accompli. Les mesures compensatoires dont se targuent le concessionnaire et les représentants de l'État rejoindront le panier du marché de dupes des compensations comme le démontre une étude récente.

Le changement climatique devient de plus en plus visible dans les forêts et les errements dans la gestion des grands herbivores qui menacent la régénération naturelle des forêts compliquent encore la situation. Pendant ce temps l'État déroule le tapis rouge aux chasseurs et s'avère incapable d'imposer une gestion de la faune sauvage dans les schémas cynégétiques départementaux. Alors que le nombre de pratiquants de sports ou de loisirs « nature » augmente rapidement, l'intransigeance des fédérations de chasseurs vis-à-vis de la demande d'un jour de non chasse par semaine est symptomatique de leur isolement. Le moment est venu de partager les espaces naturels, de trouver des consensus. Evidemment, tout n'est pas possible, ni tout le temps, ni partout, sans menacer les derniers milieux naturels préservés et surtout pas en transformant les Vosges en parc d'attraction.

Et pour arranger le tout, par la conjonction d'une réorganisation précipitée des services à moyens réduits, et d'un détricotage obstiné des réglementations et organisations en place, la protection de la nature est continuellement affaiblie et la démocratie environnementale s'éloigne de plus en plus. De fait, notre engagement citoyen est plus que jamais nécessaire pour créer un rapport de force favorable au changement. Cet engagement peut prendre plusieurs formes, changement de comportement individuel, participation à des actions collectives proactives et de contestation et soutien aux associations qui luttent à différents niveaux avec leur savoir-faire.

Dans ce Citoyen Nature, vous allez découvrir les multiples actions, les thèmes et les sujets qui ont mobilisé les bénévoles et les salariés tout au long de l'année 2019 et qui n'ont été possibles que grâce à leur engagement sans faille et à votre fidèle soutien.

Vous pouvez également suivre l'essentiel de nos actions au quotidien dans Actu 's Blattel, sur le site internet ou au travers des réseaux sociaux. Vous verrez que nous ne chômons pas !

En cette année 2020, gardons le cap et l'espoir, ne lâchons rien et ensemble nous y arriverons.

Daniel Reininger
Président d'Alsace Nature

CITOYEN
NATURE

AVRIL 2020 / N°26



DES ROUTES, ENCORE DES ROUTES

TRAVAUX DU GCO ENTRE
KOLBSHEIM ET ERNOLSHEIM,
DANS CE QUI ÉTAIT ENCORE,
UN AN PLUS TÔT, UNE
FORÊT UNIFIÉE RICHE DE
BIODIVERSITÉ

ALAIN AYRAULT

Le GCO en 2019 : les bulldozers plu(s)tôt(s) que la justice

Rien n'y a fait finalement. Ni les multiples avis défavorables des instances comme le CNPN ou les commissions d'enquête publique, ni les milliers de citoyens qui se sont mobilisés tout au long de l'année 2018, ni les recours au fond qui ne sont toujours pas jugés, ni la contradiction évidente entre les effets destructeurs du GCO sur l'environnement et les discours larmoyants de ses promoteurs sur la menace du changement climatique et la nécessité de « changer de modèle ». On se demande d'ailleurs bien de quel nouveau modèle le GCO serait le symbole...

L'État a donc décidé de passer en force et, après avoir autorisé les défrichements des forêts de Vendenheim et de Kolbsheim, de laisser les bulldozers de Vinci et de la SANEF balafrer l'ouest de Strasbourg dans un défilé incessant, bruyant et poussiéreux, de camions et d'engins agricoles opportunistes.

En 2019, sur le terrain, l'opposition, non violente, a été balayée par la violence « légitime » de l'État. Mais elle a continué à dénoncer l'aberration que constitue ce projet ainsi que les complicités et duplicités qui ont permis sa mise en œuvre. L'heure n'est pas encore au bilan ; ce sera à sa mise en service que les effets réels du GCO apparaîtront... et la plupart des responsables ne seront plus en poste pour assumer. Il est temps en revanche de pointer quelques enseignements de ce dossier hors normes.

Déni de démocratie

Dans le Citoyen Nature N° 25 de 2019, nous avons largement souligné ce point. Au-delà des opinions que l'on peut avoir sur la qualité des jugements rendus, il est un aspect qui confirme de manière tout à fait objective ce déni de démocratie. Il s'agit du

délai de jugement au fond des actes administratifs, jugements qui ne sont toujours pas intervenus alors que le chantier est très largement avancé. Alors que le recours au juge est un pilier fondamental de la démocratie, ce droit est objectivement inopérant. L'État est clairement responsable de cette situation en ne donnant pas de moyens suffisants à la justice ou en télescopant volontairement les échéances. On ne peut que constater, à l'inverse, que les procédures pénales visant à criminaliser les opposants au projet sont, elles, menées avec célérité...

Délires incantatoires

Pour « vendre » le GCO auprès du public, ses promoteurs ont été prêts à toutes les promesses, y compris les plus ubuesques. Dans le cas des mesures compensatoires, l'État et Vinci se targuent d'avoir consenti des efforts exceptionnels et affichent 1 300 ha de compensations. Or, plus de 1 000 ha concernent les mesures « hamster » qui sont en fait des cultures agricoles dont une faible proportion (10 à 20 % selon les cas) seront favorables au hamster (luzerne, blé). On est donc loin d'espaces naturels qui seraient reconstitués. La grande majorité des autres mesures compensatoires consistent en une amélioration de la gestion de milieux (prairies ou forêts) déjà existants. Quant aux plantations de forêts en compensation des 33 ha défrichés, un bon nombre d'entre elles se situent très loin des secteurs impactés. Les exemples les plus emblématiques sont Gungwiller (en Alsace Bossue) avec 4 ha plantés dans une belle prairie et Bergheim (Haut-Rhin) avec 7 ha de peupliers de culture là encore en remplacement d'une prairie...

Autre délire : celui du réaménagement de l'A35 au droit de Strasbourg. A entendre les responsables

de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), le secteur de l'A35 va se transformer en parc naturel et les 150 000 véhicules/jour vont se volatiliser comme par enchantement suite à la réalisation du GCO ! Bien sûr qu'il faut tendre vers une réduction drastique du trafic sur cet axe, mais ce n'est pas le GCO qui la permettra, mais une politique ambitieuse de réduction des besoins de mobilités et un transfert massif vers des modes plus vertueux. Ce qui suppose des choix forts en matière de décroissance des besoins matériels que les élus en quête de compétitivité sont loin de vouloir assumer.

Responsables irresponsables

En tant que protecteurs de la nature, nous sommes souvent traités d'irresponsables car nous entravons la grande marche du progrès. Mais quel progrès peut-il y avoir à détruire 250 ha de terres et 30 ha de forêts nourricières, à permettre un afflux de camions polluants en transit européen ? Qu'en est-il de la responsabilité de ceux qui ont porté ce projet ? Être responsable veut aussi dire assumer les conséquences de ses actes. Or, de tous ceux qui ont contribué à ce projet, personne n'est concerné directement et ne va assumer les conséquences délétères du GCO,

ni spatialement, ni temporellement. Pour prendre deux exemples, ni le préfet, Jean-Luc Marx, ni le président de l'EMS, Robert Herrmann, ne seront en poste quand les dégâts seront irréversibles. Ces « serviteurs » (théoriques) du bien public sont en réalité bien plus occupés à permettre et protéger les agissements d'une minorité de possédants, qu'à entendre et prendre en compte les préoccupations des populations concernées. Bien plus, leur intégration dans les cercles du pouvoir politique (c'est-à-dire de l'argent) les conduit à un détachement vis-à-vis des décisions qu'ils prennent. A la différence des chefs ou des rois, ils ne sont pas directement impactés par leurs choix qu'ils ne ressentent donc pas dans leur humanité, contrairement à ceux qui subissent ces décisions. Dans la même logique, les exécutants (policiers ou agents de chantiers) sont déresponsabilisés et se réfugient derrière les « ordres » qui sont donnés par des personnes qui n'ont pas besoin d'assumer. Bref, le GCO est un très bon exemple de ce que produit une société déshumanisée et vouée à détruire son environnement.

C'est une raison supplémentaire, s'il en fallait encore une, de continuer à nous battre sans relâche pour défendre la vie et une société plus respectueuse des humains et de la nature ! ●

**INAUGURATION DE LA STÈLE «RÉSISTER»
LE 20 SEPTEMBRE 2019, EN HOMMAGE
À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT
ESSAYÉ D'EMPÊCHER LA DESTRUCTION
DE LA FORÊT DE KOLBSHEIM**
ALSACE NATURE





Le contournement de Châtenois

Dans le cadre de l'enquête publique du 15 avril au 17 mai 2019 concernant la demande d'autorisation environnementale pour le contournement dit « RN 59 » de Châtenois (un dossier de 1400 pages !), les trois groupes locaux concernés (Val de Villé, Centre Alsace et Lièpvrette) ont organisé deux réunions d'information : à Sainte-Marie-aux-Mines le 5 avril, et à Sélestat le 26 avril 2019.

Les objectifs de ces deux soirées étaient d'informer le public sur toutes les questions environnementales, financières, sociales et de sécurité routière que ce dossier soulève.

► Le financement public par un privé

Selon un document du Sénat (JO Sénat du 31/3/2016), il est prévu que la société privée APRR (concessionnaire du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines) paie les 30 M€ de la part État ! Pourquoi un tel financement privé ? Il faudrait être bien naïf pour croire à l'investissement désintéressé d'une entreprise privée à la place de l'État... Il semble évident que les actionnaires attendent un retour sur investissement : « *On vous finance la déviation et vous nous envoyez l'ensemble des camions du massif vosgien* » faisant fi au passage des

contraintes techniques rendant totalement inopérante cette hypothèse depuis des années (rappelons nous que ce fut déjà le discours de l'Etat au moment de faire passer la « *mise aux normes du tunnel* ». Le résultat se mesure aujourd'hui dans les villages des cols vosgiens.

► Le sacrifice de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines au tout-øcamion

Au-delà du financement, la réponse est directement donnée par le même texte sénatorial, mais également confirmée par le Plan État-Région 2015-2020 : « *La plupart des camions traversant actuellement les différents cols vosgiens (Bussang, Bonhomme, Hantz, Saales) auront pour obligation d'emprunter la déviation de Châtenois et seront dirigés vers le tunnel Maurice Lemaire de Sainte-Marie-aux-Mines* »... dont le gestionnaire est, rappelons-le, APRR. Cherchez l'erreur !

► Les camions, une mine d'argent dans le Val d'Argent

En actant le Plan État-Région 2015-2020, la plupart de nos grands élus ont donc signé la condamnation du Val d'Argent en « couloir à camions » et accessoirement servi les intérêts privés des actionnaires d'APRR. Que

les élus locaux manifestent l'urgence d'améliorer les flux de circulation à Châtenois est tout à fait légitime. Mais au point de sacrifier les habitants de toute une vallée est un autre débat.

► **La quête du développement économique**

Il est difficile de trouver une vallée française où le transit des camions génère un développement économique local. Certains élus y croyaient encore, du temps de la construction du tunnel du Mont-Blanc, puis de celui du Somport dans les Pyrénées. Ces vallées transformées en « couloirs à camions », sont parmi les plus polluées de France en raison de la concentration de polluants, notamment du fait de l'inversion de température en hiver. Aujourd'hui les élus de ces mêmes vallées militent contre le passage de camions.

► **La politique du transport, de son aveu d'impuissance à la paralysie de l'économie alsacienne**

Pas très porteur le sujet du développement économique à l'heure où toute l'Alsace est déjà transformée en couloir à camions, avec des accidents et bouchons devenus quasi-quotidiens entraînant la paralysie de l'économie alsacienne.

La problématique du transport dans les vallées vosgiennes découle directement de la politique de transport de toute l'Alsace, donc du transport national et international, de la mise en place en 2005 de la taxe LKWMaut ou Eurotoll allemande, avec report des camions vers l'Alsace, de l'incapacité à y répliquer, en installant par exemple des portiques écotaxe ou en imposant le ferroutage comme ont su le faire nos voisins suisses...

► **L'illusion d'une amélioration de la sécurité de la RN59 (plus de 100 morts)**

Il est de notoriété publique que le tronçon Val de Villé-Lièpvre cumule de très nombreux accidents. Il est le plus mortel de la RN59 et curieusement, ce tronçon n'est pas concerné par les travaux de la déviation de Châtenois. Entre la déviation de Châtenois et la voie rapide de Lièpvre, soit sur près de 7 km de la portion la plus mortelle, la RN59 gardera son profil actuel (en dehors de quelques aménagements bricolés à la marge).

Il va falloir beaucoup d'arguments fallacieux pour tenter d'expliquer aux familles des victimes, en majorité

du Val d'Argent, comment la sécurité routière sera améliorée en y rajoutant les camions actuellement répartis sur l'ensemble des cols vosgiens (loin de nous l'idée d'accepter la situation actuelle dans les cols vosgiens, au contraire, il faut repenser l'ensemble de la politique des transports).

Davantage de camions, c'est également plus de camions égarés, volontairement ou non, sur les voies secondaires de Neuve-Église, Fouchy, Urbeis, Villé...

► **La qualité de vie des riverains de l'actuelle RN59 à Châtenois**

Les études se suivent et ne se ressemblent pas... mais semblent toutes indiquer que, malgré la déviation, il restera toujours dans la traversée de Châtenois un trafic résiduel de 4000 véhicules/jour, selon une étude de 2012, à 10.000 véhicules/jour, selon une étude de 2006.

► **Les personnes porteuses de handicap de l'APEI, futurs riverains de la déviation de Châtenois**

Est-il socialement et humainement acceptable qu'une centaine de personnes porteuses de handicap, (hébergées dans le centre APEI Centre Alsace du Moulin, du Charme et du Châtaignier), se retrouvent à quelques dizaines de mètres de la déviation de Châtenois ? La plupart de ces personnes, autistes pour certaines c'est-à-dire en besoin de tranquillité, y sont hébergées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Une réunion publique organisée par la commission d'enquête publique s'est tenue le 29 avril à Châtenois. Alsace Nature y était fortement représentée. Une occasion de plus pour porter notre message alors que la majeure partie de l'assistance était acquise à la cause du contournement.

Finalement, l'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale est pris le 14 août 2019. Le 24 décembre 2019, Alsace Nature a déposé un recours contentieux contre cet arrêté. ●



VICTIME
NON PROTÉGÉE
ESPECE HUMAINE, avec
"RIVERAINE de la N59 en
ROUGE (des 85 victimes)
MERCI POUR NOTRE QUALITÉ DE VIE
EN DISANT OUI à VITE pour le Contournement

UN MANIFESTANT PRO-CONTOURNEMENT
LE SOUCI DE CHACUN : POLLUTION ET MORTALITÉ
(POINTS QUE LE CONTOURNEMENT NE RÉGLERA PAS)
ALSACE NATURE

10



FESSENHEIM

*LA CENTRALE NUCLÉAIRE
DE FESSENHEIM, DE NUIT*
AXEL MAYER - BUND

Un projet de territoire

11

La confirmation de la fermeture des deux réacteurs de Fessenheim en février et juin 2020, ne doit pas être considérée comme la fin de l'histoire. Le nucléaire sort par la porte, mais essaie de rentrer par la fenêtre, avec un projet fou de technocentre pour retraiter les métaux radioactifs issus des centrales. Les déchets du nucléaire n'ont pas fini de coûter cher, à nous et à nos descendants, et de nous empoisonner. En accompagnement de la fermeture de la centrale nucléaire, l'appel à projet photovoltaïque, s'il va dans le bon sens, crée surtout un effet d'aubaine, et requiert une vigilance particulière de notre part pour les installations au sol et leurs impacts sur la biodiversité.

Le 26 septembre 2019, s'est tenue la 4^e réunion du comité de pilotage « du projet d'avenir du territoire autour de Fessenheim » sous la présidence d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie.

Voici l'intervention du représentant d'Alsace Nature :

« Madame la Ministre,

Le Premier ministre a rappelé récemment et à plusieurs reprises la priorité que constituait pour votre Gouvernement la Transition écologique !

Le Président de la République s'est fortement engagé pour la forêt amazonienne. C'est un acte politique fort et nous sommes sûrs que s'il connaissait la forêt rhénane il s'engagerait pareillement pour elle, comme nous le faisons depuis 55 ans à Alsace Nature (avec notamment l'obtention des Accords de Marckolsheim en 1990 permettant d'en préserver les reliques).

Alors que des mesures d'urgence s'imposent pour les forêts françaises très fortement impactées par le changement climatique, il n'est plus acceptable aujourd'hui de couper des forêts au moindre prétexte économique à courte vue.

De même, à la vitesse où tout change, effondrement de la biodiversité, raréfaction des ressources naturelles, dérèglement climatique, aucune transition écologique et solidaire n'est possible sans changer la gouvernance, les pratiques du « vieux monde » et sans remettre en question toutes nos certitudes.

Alsace Nature s'est engagée dans la co-construction proposée, pour un projet de territoire de l'après nucléaire, ambitieux et novateur et qui malgré les contraintes environnementales nombreuses et fortes aboutirait à la conciliation des enjeux environnementaux et économiques afin de faire de l'eau et de la biodiversité, un moteur de l'aménagement durable du territoire. Je me permets de paraphraser ce que vous avez dit hier soir à propos du patrimoine: s'appuyer SUR la Nature et pas CONTRE !

Le Département et la Région affichent de grandes ambitions en matière de transition énergétique et l'Alsace si elle le souhaitait pourrait devenir un des laboratoires de la transition écologique et solidaire. Elle en a les compétences et les moyens. Mais les chemins seront difficiles et même impossibles si nous cédon à la précipitation et à l'opportunisme et sans cohérence ni lisibilité de l'action publique.

C'est malheureusement, ce que nous vivons et apprenons au quotidien, cela ne nous rassure pas et la confiance réciproque nécessaire à son bon aboutissement, ne résistera certainement pas au manque de transparence et aux projets insensés qui fleurissent un peu partout notamment suite à l'appel d'offre photovoltaïque.

Ces projets d'installations photovoltaïques sont pour la plupart inacceptables. L'appel à projet s'il vise à préserver les espaces boisés et agricoles... ne prend pas en compte toutes les orientations de la Stratégie Nationale de la Biodiversité, ni du Plan Biodiversité du comité interministériel du 4 juillet 2018... notamment l'objectif de zéro artificialisation nette et plus localement les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques. Plusieurs projets éligibles prévoient d'ailleurs un défrichement ou un déboisement situés en zone Natura 2000, en ZNIEFF, ou dans des trames vertes... avec comme résultat la destruction de puits de carbone sans compensation !

Nous vous demandons dans le cadre de cet appel d'offre d'engager sans délai une étude amont sur l'implantation des projets qui intègre une approche paysagère et la biodiversité, elle devra appliquer la démarche « ERC » (d'abord éviter, puis réduire et enfin seulement compenser) et analyser les solutions de substitutions possibles pour orienter le choix des sites possibles, de prendre en compte les effets cumulés des projets existants ou approuvés et de communiquer cette analyse, via le cahier des charges aux candidats.

Nous vous demandons de réaffirmer les objectifs de ce projet, ainsi que l'ambition du Gouvernement et de l'État, sinon nous ne pourrions plus participer à ce projet qui ressemble de plus en plus à un projet fourre-tout, or l'intérêt général, plus que jamais, nécessite d'avoir une vision globale à long terme.

Pour terminer, je me permets de rappeler rapidement nos lignes rouges :

Les projets d'EDF : oui à un laboratoire-école sur le démantèlement, NON au technocentre pour participer à la dissémination et la dilution de la radioactivité et à la pérennisation de l'industrie nucléaire (voir brochure distribuée en séance...) ! Une aberration qui consisterait à faire sortir le nucléaire par la porte pour le faire rentrer par la fenêtre ! Nous vous demandons de renoncer définitivement à ce projet.

La centrale photovoltaïque sur l'emplacement prévu initialement des réacteurs 3 et 4 (alors que l'on nous a expliqué que les terrains à bords d'eau sont des pépites et les derniers entre Bâle et Rotterdam...). L'avis de l'Autorité Environnementale qui conclut que l'étude ne correspond pas aux exigences du code de l'Environnement et qui recommande au Préfet de ne pas engager l'enquête publique sur la base de ce dossier, dit l'essentiel sur ce projet inacceptable.

Concernant le projet de nouvelle route de franchissement du Rhin pour relier l'A5 à l'A35, elle nous apparaît totalement inutile et contraire à l'esprit général du projet de territoire qui n'est heureusement pas enclavé, l'effort devrait être mis sur les modes de déplacements doux.

Enfin, nous vous demandons de passer des discours généralistes à une application pratique et de faire appliquer tous les textes réglementaires, et notamment l'instruction du Gouvernement du 29 juillet 2019 relative à l'État en faveur d'une gestion économe de l'espace et l'annonce du Président de la République du zéro artificialisation nette du territoire à court terme ! (aujourd'hui encore l'équivalent de 4 à 5 terrains de foot sont consommés à l'heure) et visant à faire émerger des projets et opérations sobres et vertueux en matière de consommation d'espace en appliquant notamment la démarche ERC !

Nous comptons comme le Premier Ministre sur l'action des Préfets pour provoquer une prise de conscience et une modification des comportements nécessaires... »

En conclusion de la réunion, pour le projet le plus avancé, à savoir la création de la zone d'activité EcoRhéna, et en réponse à Gilbert Meyer, Maire de Colmar, qui regrette que la zone Eco-Rhena de 220 ha se termine par 40 ha urbanisables, E. Wargon a annoncé autour de 80 ha urbanisables et le reste sans déboisement dans le respect de la séquence ERC et du plan biodiversité.

Le 8 novembre 2019, lors de la réunion du COPIL des études écologiques d'EcoRhéna qui, rappelons-le, ont pour objectif de définir des zonages du territoire en fonction de leur valeur écologique (forte-moyenne-faible) pour l'application en amont du projet de la séquence ERC, il est apparu qu'au maximum 70 ha (principalement en zone à faible valeur écologique) seraient potentiellement intégrables dans un projet d'aménagement qui nécessitera une étude ERC complémentaire. Au plus défavorable, 150 ha constitués principalement des forêts de Heiteren et de Balgau, seront donc sanctuarisés.

Nous espérons que la démarche collective engagée dans la confiance et la transparence se poursuive dans le même état d'esprit. En tout cas, nous resterons vigilants. ●



LE JEU DU « CHAMBOULE-TOUT »
PROPOSÉ LORS D'UNE MANIFESTATION
ANTINUCLÉAIRE À FESSENHEIM.
ALSACE NATURE



PROGRAMME RHIN VIVANT

VIEUX RHIN À BREISACH
ALSACE NATURE

**PETIT GRAVELOT, LIMICOLE DONT
LES EFFECTIFS SE MAINTIENNENT MALGRÉ
LES DISPARITIONS DES MILIEUX NATURELS
DES BORDS DU RHIN**
DAVID HACKEL



15

100 km de Rhin renaturé : une ambition transfrontalière

Le 5 décembre 2019 a eu lieu la signature du projet « Rhin Vivant » entre l'État, la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et l'Agence Française pour la Biodiversité.

La France souhaite mettre en œuvre un projet d'envergure, global et équilibré, afin de résoudre le problème posé par les barrages de Rhinau, Marckolsheim et Vogelgrün qui constituent encore des obstacles à la continuité, tout en adoptant une vision holistique de la restauration des milieux. Ce projet a été présenté le 20 mars 2019 à une délégation de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin constituée de la présidente et de la chef du secrétariat de la CIPR, de la directrice de l'eau des Pays Bas (représentant la chef de délégation des Pays Bas) et du représentant de la Commission Européenne, qui ont favorablement accueilli le principe de cette proposition.

Des incertitudes existent sur la capacité des saumons à arriver jusqu'au barrage de Rhinau, notamment du fait du cumul d'obstacles à franchir. Un retour d'expérience et une expertise approfondie sont nécessaires pour mieux évaluer l'efficacité des passes à poissons et installations récemment réalisées et pour évaluer leur impact cumulé sur les migrateurs. En effet, la franchissabilité s'avère ainsi être très minorée par rapport à celle attendue, tant en termes de résultats d'attrait que de taux de franchissement des passes, alors même que les dernières passes ont été réalisées dans les règles de l'art sous le contrôle d'experts de tous pays. Par ailleurs, l'impact du changement climatique doit être évalué, le Rhin supérieur étant situé dans la zone qui subira a priori les plus forts maxima annuels de température, par rapport à l'aval plus océanique et à l'amont plus montagneux. Pour finir, des incertitudes persistent quant à l'efficacité de la solution technique de passe à poissons initialement envisagée pour Vogelgrün, ce type de passe présen-

tant des difficultés techniques toutes particulières et n'ayant jamais été réalisé. Il convient également de réinterroger les alternatives de franchissement pour valoriser au mieux les zones de reproduction récemment aménagées (ex : Elz Dreisam).

Les ONG environnementales du bassin étaient opposées à la solution de la passe mobile de Rhinau (abandonnée à leur demande) et sont dubitatives quant à la poursuite – sans évaluation préalable – d'investissements lourds ne permettant que d'interconnecter des milieux écologiquement pauvres. Elles sont également demandeuses d'un bilan global et d'une évaluation du système de continuité écologique décliné jusqu'alors et favorables à privilégier des travaux de renaturation et de dispositifs de franchissement adaptés en conséquence. Cette posture locale rejoint une posture nationale en matière de rétablissement de la continuité consistant à décliner un plan d'action national redéfinissant les modalités de concertation et priorisant l'action publique.

Le Rhin Supérieur recouvre une mosaïque de milieux alluviaux rhénans d'une richesse écologique exceptionnelle. Les opérations de renaturation des milieux connexes au Rhin l'ont plus que démontré. Or le parti pris de rétablissement de la continuité écologique n'a pas pleinement intégré cette dimension, occultant d'une part les freins en termes de reproduction dans les milieux artificialisés et d'autre part la priorité à donner aux franchissements ouvrant sur des habitats à très haut potentiel écologique. Or cet enjeu devrait davantage guider les choix d'investissements et ainsi être intégré dans l'état des lieux scientifique préconisé.

Description du projet

L'objectif ultime poursuivi par la France consiste à réintroduire et à faire prospérer une souche naturelle de saumon d'Atlantique Nord dans le Rhin par un programme de renaturation de 100 km dénommé « Rhin Vivant » :

Ce programme de renaturation du Rhin vise à restaurer des écosystèmes et à recréer une mosaïque d'habitats, permettant le retour de certaines espèces, l'amélioration de la résilience de la faune en cas de sécheresse, l'amélioration de la biodiversité. Ce projet imaginé de longue date par Alsace Nature et nos équivalents allemands, viendra conforter les travaux de continuité écologique le long du Rhin.



VIEUX RHIN À BREISACH
ALSACE NATURE

Ce programme, mobilisateur pour les collectivités locales, bénéficiera du soutien de la Région Grand Est et du retour d'expérience de travaux réussis depuis plusieurs décennies. Il gagnera à être réalisé au niveau transfrontalier avec l'Allemagne (Baden Württemberg). La France va solliciter l'appui de la Commission Européenne au travers de fonds Life.

Amélioration de la continuité :

- ▶ Aménagement des seuils et écluses sur les festons du Rhin contournant les barrages de Rhinau et Marckolsheim et sur le vieux Rhin (barrage de Breisach).
- ▶ Travail sur les débits d'attrait afin de faciliter le passage des saumons par les festons et dans le vieux Rhin, mais aussi d'un ensemble d'espèces. Les débits d'attrait optimaux doivent encore être déterminés, pour assurer un passage des saumons dans les festons et le vieux Rhin et leur habitabilité. En tout état de cause, ils seront accrus par rapport aux débits actuels constatés.

Réduction des incertitudes et meilleure connaissance des milieux via des études scientifiques :

- ▶ Mieux évaluer la présence des différentes espèces piscicoles à l'aval des barrages, et leur capacité à franchir les obstacles récemment aménagés à l'état de l'art (notamment barrage de Gerstheim, mais également Haringvliet) ;
- ▶ Mieux évaluer, sur le long terme, la possible survie des saumons dans les eaux du Rhin supérieur, compte tenu des impacts humains actuels (rejets d'eau chaude, prédation par les silures, mortalités dues à la navigation) et futurs (effets du changement climatique).

Avantages principaux de ce projet

Ce projet d'envergure permettra à la fois la restauration et la reconnexion des écosystèmes aquatiques. Il favorisera ainsi la diversité des espèces, leur diversité génétique et leurs interactions. Au-delà de leur valeur



intrinsèque, ces écosystèmes seront des facteurs clés dans l'adaptation au changement climatique.

Au-delà de la solution initiale des seules passes à poissons fixes sur les trois barrages, qui n'aurait ouvert l'accès qu'à des milieux pauvres et artificialisés, ne garantissant pas un habitat adéquat aux différentes espèces de poissons, cette solution prend en compte les besoins véritables des espèces. Elle répond notamment à leur besoin d'accéder à des habitats où elles peuvent survivre, se reproduire et se développer. C'est ainsi que les saumons pourront accéder notamment au bassin récemment renaturé de l'Elz-Dreisam, et au Vieux Rhin, milieux propices.

Ce projet ambitieux s'inscrit donc dans une vision globale et de long terme. Au-delà du simple rétablissement de la continuité longitudinale, il vise à répondre à l'ensemble des enjeux rencontrés. Il permet de viser la réintroduction d'une souche naturelle de saumon d'Atlantique Nord dans le Rhin, tout en restaurant la fonctionnalité de l'ensemble de ces écosystèmes, dans le respect des attentes sociétales.

Budget et échéances prévisionnels

Le projet étant au stade de parti pris d'aménagement, ces éléments quantitatifs sont à confirmer et préciser à l'issue des études qui seront engagées.

En tout état de cause la France est disposée à démarrer les différents volets du plan d'actions dès 2020 en y associant, selon une gouvernance à définir, les autorités des pays riverains du fleuve.

Perspectives en termes de coûts et de calendrier

► Le coût du programme Rhin vivant est évalué à 30 millions d'euros, et ce programme est d'ores et déjà inscrit dans le 11^{ème} programme de l'Agence de

l'Eau Rhin Meuse. Le soutien financier de l'AERM à ce programme, qui impliquera différents maîtres d'ouvrage, est assuré. Il bénéficie d'ores et déjà d'un portage politique fort côté français. La France est désireuse d'y associer le plus vite possible les autorités des autres pays concernés. Ce plan est en cours de préparation depuis près de 3 ans et de nombreux acteurs sont déjà mobilisés autour de projets et d'études, voire de travaux.

► Les travaux d'amélioration de la franchissabilité des seuils sur les festons sont évalués aujourd'hui très grossièrement à 16 millions d'euros (en fourchette basse) en ce qui concerne l'aménagement des festons et des seuils agricoles, ils seraient à consolider. Un coût supplémentaire encore à évaluer est à prévoir pour l'aménagement des deux écluses sur les festons de Rhinau et Marckolsheim et pour le barrage de Breisach.

► Le coût de l'augmentation des débits dans les festons reste aussi à évaluer. Pour cela nous avons prévu d'évaluer les débits d'attrait nécessaires pour faciliter le passage des saumons dans les festons. En fonction de la réduction de débit dans les bras des barrages, le coût de la perte de production hydroélectrique pourrait être significatif et se chiffrer en dizaines de millions d'euros par an.

► Le coût des études scientifiques reste à évaluer. Il sera probablement limité au vu des autres montants engagés.

Au final, la proposition de la France pour l'achèvement du rétablissement de la continuité écologique sur le Rhin porte sur un programme ambitieux tirant pleinement parti des travaux menés jusqu'alors par l'ensemble des États membres mais se fondant sur des « solutions par la nature » reconnues pour être plus efficaces et robustes, notamment dans une perspective d'adaptation au changement climatique.



POUR QUE (RE)VIVE LA NATURE EN ALSACE !

*PIE GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE SUR UNE BRANCHE
D'AUBÉPINE, OISEAU EMBLÉMATIQUE DES VERGERS,
PRAIRIES ARBORÉES ET COLLINES, CETTE ESPÈCE EST EN
DANGER DU FAIT DE LA DISPARITION DES HAIES, BUISSONS
ET BOSQUETS AUTOURS DES MILIEUX OUVERTS*

DAVID HACKEL



VERGERS, ALIGNEMENTS D'ARBRES ET
HAIES CHAMPÊTRES SONT DES HABITATS
NÉCESSAIRES À LA FAUNE. ILS RENDENT
ÉGALEMENT DE NOMBREUX «SERVICES»
ÉCOSYSTÉMIQUES.

ALSACE NATURE



19

Agissons pour que plus jamais nous ne vivions de « printemps silencieux »

Nous le remarquons depuis des années, c'est d'ailleurs ce qui motive notre engagement : l'état de la nature (qu'on appelle aujourd'hui biodiversité) se dégrade à grande vitesse, malgré la réapparition trompeuse de quelques espèces. Ce qui est vrai à l'échelle mondiale l'est aussi chez nous. Et il ne s'agit pas que de perceptions mais de données scientifiques. Publiée dans la revue *Nature* le 31/10/2019, l'étude de Wolfgang Weisser *et al.* montre que, dans un échantillon de 150 prairies observées en Allemagne entre 2008 et 2017, la biomasse d'arthropodes a chuté de 67 %, le nombre d'individus capturés s'est effondré de 78 % et leur diversité a chuté d'un tiers.

Ce bilan catastrophique est un exemple parmi d'autres de l'effondrement que nous sommes en train de vivre. Les causes en sont connues : un système productiviste et extractiviste, aujourd'hui alimenté par un capitalisme débridé, dont l'agriculture intensive, parce qu'elle touche 50 % de notre territoire, est une des expressions les plus mortifères.

Face à ce constat, la Coordination Nature d'Alsace Nature a décidé de consacrer l'essentiel de ses activités 2019 à l'élaboration d'un plan stratégique pour redonner de la place à la nature en Alsace. Au-delà du constat, il s'est agi d'élaborer une vision collective et fédérale de l'état de nature souhaitable dans les 20 à 30 prochaines années et de réfléchir aux moyens d'y parvenir.

Afin de vous permettre de participer à cette réflexion, et d'y contribuer si vous le souhaitez, nous vous livrons ci-dessous les principaux éléments issus des 2 journées de réflexion organisées le 31 août et le 12 octobre 2019.

Attention à la perte de mémoire et donc d'ambition sur les états de nature

La plupart des états des lieux qui servent de base aux projets d'aménagement partent de l'état initial actuel. Or, celui-ci est déjà très dégradé, notamment si on le compare à celui des années 1960 par exemple où a eu lieu la grande bascule vers la « modernisation » agricole et les aménagements industriels. Cet état dégradé ne peut donc servir d'état de référence. L'idée d'un Ried fonctionnel ne peut se baser sur les maigres surfaces et l'état sur-amendé des prairies actuelles.

Les états des lieux qui servent aujourd'hui de base à l'évaluation des politiques de protection (Natura 2000 par exemple) ont été réalisés dans les années 1990, donc après les grandes dégradations. On perd donc beaucoup d'informations sur les pertes réelles de fonctionnalité et de biodiversité.

La mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue (TVB) est un processus intéressant, qui permet notamment d'impliquer des acteurs nouveaux. Mais, s'en contenter signifie aussi que nous acceptons la relégation de la nature dans les zones en marge d'une agriculture industrielle incompatible avec une nature fonctionnelle. Et surtout, nous prenons le risque que cette TVB soit peu efficace si elle est confrontée en permanence aux pesticides et à la pollution en général.

De manière générale, les propositions qui vont suivre ne seront pleinement significatives que si elles servent de modèle ou sont accompagnées d'une profonde réorientation des modes d'aménagement, en particulier dans le domaine agricole qui doit sortir de la

logique guerrière actuelle pour adopter des pratiques biologiques, agro-écologiques ou permaculturelles.

Sur la base de ce premier cadrage, le second séminaire du 12 octobre 2019 a dégagé deux plans d'action dont nous présentons les principaux contenus.

Reconstituer une trame dense de nature « ordinaire »

Un des enjeux majeurs consiste à redonner des espaces d'expression aux dynamiques naturelles partout où cela est possible, depuis les gazons, jardins jusqu'aux espaces communaux. Cela sera non seulement bénéfique à la nature mais contribuera également à changer le regard de nos concitoyens sur une nature plus spontanée. Trois modes d'actions principaux pouvant être mis en œuvre par les Groupes locaux d'Alsace Nature ont été retenus.

- ▶ favoriser une gestion naturaliste des zones herbeuses (cf. pages suivantes) dans les communes en s'inspirant de la brochure « 10 principes de gestion des zones herbeuses »
- ▶ contribuer localement à la mise en œuvre de la TVB avec comme objectif : 1 km de TVB par an par territoire de Groupe local
- ▶ inciter les habitants et entreprises à mettre en place, chacun à son échelle, le principe de 10 % d'espaces de nature non gérés et en évolution la plus spontanée possible.

Pour une nature sauvage de proximité

Il s'agit d'un objectif qui permet de montrer clairement le niveau d'ambition que nous devons afficher en termes de protection/restauration d'écosystèmes fonctionnels. Il doit être suffisamment visible et clair en termes de message pour positionner le discours d'Alsace Nature et obliger les autres acteurs à réagir (être proactif et non réactif). C'est également un moyen de développer des propositions concrètes et originales dans les débats d'aménagement du territoire (PLUi, SRADDET, SAGE...).

L'idée générale est de tendre, pour chaque intercommunalité par exemple, vers la reconquête d'écosystèmes fonctionnels de grande surface représentant au moins 10 à 15 % du territoire concerné. Ces écosystèmes peuvent être des ensembles prairiaux très extensifs avec des herbivores rustiques, et/ou des forêts hors exploitation, et/ou des milieux alluviaux inondables et/ou des zones humides... Ces grands espaces de nature doivent tendre vers la multifonctionnalité (qualité de l'eau, de l'air, paysagère ; biodiversité ; sensibilisation à la nature sauvage ; ressources...)

Sachant que la surface moyenne des intercommunalités alsaciennes est de 21 000 ha (avec des extrêmes compris entre 7 000 à 40 000 ha), les surfaces concernées par ces projets de renaturation seraient en moyenne de 2 000 à 3 000 ha. Ce qui permettrait de laisser de nouveaux espaces d'expression à la nature et de changer significativement la physionomie de l'Alsace !

Les avantages potentiels de ces projets ambitieux sont multiples :

- ▶ Reconstitution d'espaces de nature sauvage de proximité
- ▶ De ce fait, ces projets participent à la reconnexion des habitants à une nature spontanée, et peuvent contribuer à un changement positif du rapport à la nature
- ▶ Ces projets peuvent être intégrés dans les politiques d'adaptation au changement climatique, à la préservation des captages d'eau
- ▶ Ils peuvent aussi être des lieux de localisation intelligente des mesures compensatoires
- ▶ Dans certains cas (systèmes prairiaux), ils peuvent permettre une certaine valorisation économique.

Ces propositions seront soumises à l'Assemblée Générale 2020 puis feront l'objet d'une campagne fédérale sur les deux prochaines années. ●

**SUR LA COMMUNE DE SAINT LOUIS,
ZONE HERBEUSE LAISSÉE EN LIBRE
DÉVELOPPEMENT POUR
FAVORISER LA BIODIVERSITÉ**
NADINE FORESTIER

Notre vision de la protection de la nature

– Synthèse du séminaire du 31 août 2019 –

La vision de la protection de la nature pour Alsace Nature consiste à dégager les orientations principales qui sont censées encadrer nos objectifs et nos actions. Il s'agit d'une vision prospective à moyen-long terme, un peu utopique (c'est-à-dire non censurée a priori par les contraintes immédiates), qui porte les fondements de nos aspirations et dans laquelle s'inscrivent nos discours et nos actions. La vision représente le type de nature que nous aimerions voir dans la région, l'objectif vers lequel tendre. Objectif qui nous servira de guide dans les actions et négociations avec d'autres acteurs, sans pour autant devenir un carcan rigide et absolu. Elle est le but, à atteindre par étapes, et à adapter en fonction des évolutions, opportunités et contraintes à venir.

Cette vision est une première étape, à décliner en fonction des secteurs géographiques et des types de milieux, et à traduire en stratégies et plans d'actions spécifiques.

La vision élaborée collectivement lors du premier séminaire peut se synthétiser en trois domaines.

1. Domaine/objectif culturel (cadre et discours qui justifient nos actions)

Phrase clé : Un rapport à la nature plus éthique (l'éthique du respect de la vie du Dr. Schweitzer par exemple)

Déclinaisons :

- ▶ la nature considérée pour elle-même et pas seulement pour son utilité humaine
- ▶ des modes de vie compatibles avec une utilisation éthique des ressources naturelles (sobriété, justice sociale, bien-être animal...)
- ▶ développer la connaissance de la nature à tous les âges et dans toutes les fonctions professionnelles
- ▶ pas de méexploitation de socio-écosystèmes lointains au prétexte de préserver notre cadre de vie à nous

2. Domaine/objectif écologique (vision de l'état de nature souhaité)

Phrase clé : Reconstituer de grands écosystèmes fonctionnels dans chaque territoire

Déclinaisons :

- ▶ entre 20 et 30 % des territoires doivent (re)devenir des milieux où domine la fonctionnalité ou la libre évolution des écosystèmes. Cela n'exclut pas toute forme d'utilisation à des fins pédagogiques ou de ressources (pas de sanctuarisation systématique de la nature). Exemple de la réintroduction de grands herbivores dans des systèmes forestiers et/ou prairiaux.
- ▶ dans les espaces où l'exploitation domine, la règle est l'extensification des pratiques (agroécologie, sylviculture naturaliste...)

3. Domaine/objectif socio-politique (les choix et leviers pour agir)

Phrase clé : Une nature proche des citoyens dans une économie maîtrisée

Déclinaisons :

- ▶ des formations à une connaissance sensible de la nature pour sortir d'une approche purement utilitariste
- ▶ des incitations à l'implication citoyenne dans la protection de la nature (associations)
- ▶ chaque citoyen, notamment citoyen, doit pouvoir disposer dans son environnement proche d'espaces naturels de qualité accessibles à pied
- ▶ solidarité entre les communes pour valoriser celles qui protègent la nature
- ▶ une économie en transition vers plus de simplicité, moins de consommation, moins d'aménagement.

Actions concrètes pour les Trames Vertes et Bleues avec les communes

Les suites de la campagne fédérale « Pour plus de biodiversité dans nos communes »

Souvenez-vous, lors de l'Assemblée Générale 2017 à Kolbsheim, le réseau agriculture présentait son projet de campagne fédérale « La nature dans nos communes : gérer sans détruire ». Deux années de travail d'un groupe inter-associatif ont été nécessaires pour produire une brochure d'une cinquantaine de pages, intitulée « 10 principes de gestion des zones herbeuses pour épargner la faune et la flore ». Cette brochure a pu être imprimée en 2019 grâce au financement de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

Elle sert de support technique aux bénévoles des groupes locaux et réseaux thématiques, pour convaincre les acteurs de leur commune, élus, techniciens des espaces verts, concitoyens, entreprises, etc. de changer certaines pratiques en faveur d'une gestion plus respectueuse de la biodiversité. Nous ne manquons aucune occasion de mettre en avant ce travail auprès des élus et des services (échelons régionaux, territoriaux, départementaux, locaux...), qui en font le plus grand éloge, si bien qu'en moins d'un an, les 3000 exemplaires imprimés initialement sont épuisés et feront l'objet d'une réimpression en 2020. Le président des maires du Bas-Rhin a mentionné ce travail lors de leur assemblée générale, ce qui a donné lieu à une distribution et quelques commandes.

Le changement climatique, les intempéries, l'artificialisation des sols, la perte de biodiversité, etc.

sont des sujets qui semblent (enfin !) intéresser le plus grand nombre d'élus. Certains avouent même volontiers qu'ils ont «changé de disquette», qu'ils ont sous-estimé les impacts et souhaitent dorénavant mieux prendre en compte la nature dans l'environnement local.

En attendant la réimpression de la brochure (ci-contre) sous sa forme papier, vous pouvez la consulter sur notre site internet en intégralité. À diffuser sans modération.

Sur cette même thématique, deux formations des bénévoles ont été organisées pour transmettre les clés de réussite de la campagne, l'une pour les pilotes du Bas-Rhin le 23 mars et l'autre dans le Haut-Rhin le 6 avril 2019. D'autres formations sont prévues pour les bénévoles courant 2020 (si la demande est exprimée).

Le lancement de partenariats concrets avec des communes

En parallèle à cette campagne sur les zones herbeuses, Alsace Nature a démarré des partenariats avec les communes de Schiltigheim, Lingolsheim et Bischheim. Un premier travail d'état des lieux de la Trame Verte et Bleue (TVB) sur les bans communaux a été réalisé, assorti d'avis techniques sur des projets d'aménagements, ainsi que quelques animations spécifiques. Notamment, une enquête de science participative sur les hérissons qui peuplent nos jardins, a eu beaucoup de succès puisque plusieurs centaines de réponses ont été récoltées sur les

quelques semaines estivales. L'occasion pour nous de sensibiliser le grand public sur son habitat, ses mœurs et comment bien l'accueillir. Les données scientifiques en tant que telles seront bien sûr traitées sur Faune-Alsace, la plateforme participative d'ODONAT Grand Est qui permet de collecter les données faunistiques de la région.

Ces partenariats vont se prolonger et même se multiplier en 2020 puisque nous avons été sélectionnés dans un appel à projet commun de la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la DREAL. Le projet est de poursuivre le travail entre Alsace

Nature et les villes de Lingolsheim, Schiltigheim, et Bischheim sur les années 2020-2021, dans le but de concrétiser les travaux inventoriés, de continuer la sensibilisation des citoyens, mais également d'étendre notre zone d'étude aux communes alentour. En effet, les communes d'Ostwald et Holtzheim au sud de Strasbourg, et de Hoenheim au nord, sont partenaires. La première année, un programme similaire de diagnostic et d'animation sera réalisé – pour cela nous avons pu recruter une chargée de mission TVB au sein de l'équipe salariée – ainsi que des travaux de plantation et d'aménagement avec l'association Haies Vives d'Alsace. ●



**LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES D'ERSTEIN,
LES MAIRES D'ERSTEIN ET DE GERSTHEIM, AINSI
QUE DE NOMBREUX BÉNÉVOLES ONT SEMÉ LES
PREMIÈRES GRAINES LORS DU LANCEMENT
OFFICIEL DE L'OPÉRATION « TOUT LE MONDE SÈME »**
CONSERVATOIRE DE SITES ALSACIENS

UN CHANTIER PARTICIPATIF DE
PLANTATION AVEC HAIES VIVES D'ALSACE
VILLE DE SCHILTIGHEIMR



25



ZOOM SUR : LE CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS

Réserves Nationales Rhénanes : Joyeux anniversaires et tout le monde sème !

En septembre 2019, les réserves naturelles nationales de la Forêt d'Offendorf et de la Forêt d'Erstein ont célébré un anniversaire particulier : les 30 ans de leur classement !

La protection des forêts rhénanes est l'aboutissement d'une longue mobilisation citoyenne animée par l'A.F.R.P.N., aujourd'hui Alsace Nature, et localement grâce au combat d'ardents militants naturalistes, comme François STEIMER, le Dr Pierre SCHMIDT à Erstein, l'Association Nature Ried Erstein.

Cette longue lutte a conduit en 1978 à la signature d'un «Plan de Protection des Forêts du Rhin» qui prévoyait notamment le classement de plusieurs joyaux rhénans en réserve naturelle. Il se traduit aujourd'hui par l'existence de 7 réserves naturelles nationales le long du Rhin, préservant ainsi par décret ministériel près de 3000 ha de forêt alluviale.

En 1989, les premières réserves naturelles dans le Bas-Rhin étaient créées par le ministère de l'environnement, avec le soutien du Conseil Général du Bas Rhin et de la Région Alsace, l'engagement des communes d'Offendorf et d'Erstein, contribuant ainsi à la protection définitive de ces forêts rhénanes.

Pour fêter ces 30 ans, le Conservatoire des Sites Alsaciens, gestionnaire des réserves naturelles, a organisé plusieurs visites guidées et des projections-débats au cours du mois de septembre 2019, en partenariat avec la DREAL Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les communes d'Erstein et d'Offendorf et l'Association Nature Ried d'Erstein.

A Erstein, la réserve naturelle a bénéficié aussi d'une action phare dans le cadre de la restauration de la prairie alluviale des « Missemermatten ». Ainsi, le weekend des 21 et 22 septembre 2019, le gestionnaire a eu le plaisir

d'accueillir de nombreux volontaires pour un ensemencement participatif d'une partie de cette prairie, symbole d'un patrimoine naturel commun à tous.

Déjà les semis ont pris et à terme une gestion adaptée permettra l'installation d'une belle prairie fleurie et le retour de la biodiversité.

Biodiversité : 20 nouvelles mares créées ou aménagées

En 2019, le Conservatoire des Sites Alsaciens a reconduit sa participation au Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM) Grand Est. Ce programme, financé par la Région Grand Est, la DREAL et les Agences de l'eau Rhin Meuse, Seine Normandie et Rhône Méditerranée Corse, vise à répertorier et faire connaître les mares de la Région Grand Est, mais aussi à en créer de nouvelles pour renforcer le maillage existant. En effet, plus de 50% des mares ont disparu en France depuis les années 1950. Elles sont principalement comblées ou laissées à l'abandon.

En lien avec BUFO, le Conservatoire des Sites Alsaciens a privilégié la création de nouvelles mares et la renaturation de mares en cours de comblement. Grâce à l'existence d'un réseau de sites déjà protégés et gérés par le CSA, 16 nouvelles mares ont vu le jour en automne 2019 et 4 mares en cours d'atterrissement ont bénéficié d'opérations de renaturation.

Les typologies sont variées : mares phréatiques de prairie dans la plaine du Rhin, mares forestières, mares à fonction épurative pour les eaux de ruissellement en zone de culture intensive.

Les premiers résultats des aménagements réalisés en 2019 seront disponibles à l'issue des suivis mis en place en 2020.

Toutefois, les premiers éléments de suivi des mares créées en 2018 témoignent de l'impact positif de ces aménagements sur la richesse écologique des sites naturels. Une kyrielle d'odonates et d'invertébrés aquatiques ont rapidement colonisé l'ensemble des mares. Dès le printemps 2019, différentes mares ont abrité la reproduction d'amphibiens menacés comme le Crapaud calamite à Illkirch-Graffenstaden ou encore le rare Crapaud vert à Dachstein.

Séquence ERC : Restauration d'une zone humide du Rohrbach, à Gougenheim

Dans le cadre d'un partenariat signé en 2013 avec SNCF Réseau, le Conservatoire des Sites Alsaciens accompagne le maître d'ouvrage dans la mise en place des mesures compensatoires environnementales prescrites par le préfet au titre de la réalisation de la ligne à grande vitesse LGV Est.

Ainsi, 6 sites de compensation ont été confiés en gestion au CSA, dont la zone humide du Rohrbach située à Gougenheim dans le Bas-Rhin. Cette zone humide doit son nom au petit cours d'eau qui la traverse avant de rejoindre la Zorn.

Le périmètre renaturé correspond à un site anciennement cultivé (cultures intensives : maïs, blé, tabac, ...) et drainé.

La restauration du cours d'eau a été réalisée en faveur de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*). Cette petite demoiselle bleue et noire est protégée au niveau national et ciblée par les mesures de compensation, du fait de la destruction d'une partie de son habitat lors des travaux d'aménagement de la LGV Est.

Une partie du Rohrbach, cours d'eau anciennement rectifié et recalibré, a retrouvé un aspect naturel avec de beaux méandres et des berges en pentes douces. Combinée à un ensoleillement optimal, la nouvelle configuration de ce linéaire de cours d'eau favorisera l'installation d'une végétation aquatique et rivulaire diversifiée indispensable à l'Agrion de Mercure.

Des travaux complémentaires ont été réalisés dans le but d'augmenter la fonctionnalité de la zone humide. Des haies ont été plantées en faveur de l'avifaune, des mares creusées pour les amphibiens et les odonates, et les fossés d'écoulement d'eau de ruissellement ont été diversifiés pour leur donner un aspect naturel.

La restauration de la zone humide du Rohrbach à Gougenheim a été financée en totalité par SNCF Réseau dans le cadre de ses obligations environnementales. ●

20 NOUVELLES MARES CRÉÉES OU AMÉNAGÉES.
ICI À BERGHEIM SUR LE SITE HOGIESSEN
CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS



QU'ON NE S'Y TROMPE PAS, SOUS LEURS FAUX
AIRS DE PELUCHES AMICALES, CASTILLE ET HERMINE
LES PATOUS DE FRANCIS, MONTENT LA GARDE
ALSACE NATURE

Le retour du loup dans la vallée de la bruche : passage aux travaux pratiques

Dans un enchaînement qu'on pourrait croire chorégraphié, le 18 avril 2019, notre Groupe Local Bruche Aval organisait à Molsheim une soirée d'information sur le retour du loup et la protection des troupeaux, le 22 mai le Préfet du Bas-Rhin mettait en place la Cellule de veille Grands Carnivores (où siègent Alsace-Nature et la Ligue Pour la Protection des Oiseaux)... et dans la nuit du 27 au 28 mai avait lieu la première attaque confirmée sur troupeau domestique à Ranrupt, en amont de la Vallée de la Bruche.

Par rapport à ce qui se passe dans certains départements voisins, la Cellule a plutôt bien fonctionné et des informations pertinentes ont été transmises dans un délai raisonnable aux différents acteurs, ce qui a eu un indiscutable effet d'apaisement.

Un groupe de travail local a été installé sous la direction du Maire de Ranrupt afin de fournir aux éleveurs et aux populations locales les renseignements et les moyens techniques permettant la meilleure cohabitation possible avec le grand carnivore. Comme dans la vallée de la Thur, il a vite été convenu que la mise en place rapide de moyens de protection efficaces représentait la seule issue de crise non polémique.

En l'état actuel des choses, la combinaison d'une clôture électrifiée performante, du berger et des chiens de protection représente l'arme essentielle pour détourner le prédateur des animaux domestiques. Mais la balle est en grande partie dans le camp des usagers de la nature que la présence des chiens de

protection des troupeaux (patous, kandhales) va obliger à apprendre certaines formes de cohabitation ; on peut saluer la bonne qualité des documents et panneaux produits par le ministère de l'Agriculture et diffusés par la Direction des Territoires.

De leur côté, des éleveurs et éducateurs de chiens travaillent remarquablement à une sélection sur leurs aptitudes à se montrer efficaces envers les prédateurs sans avoir un comportement à problèmes à l'égard des usagers humains de la nature.

L'appel aux nouvelles technologies en vue de renforcer l'efficacité des moyens de défense traditionnels a aussi été évoqué ; par exemple, la localisation satellite des chiens de protection et d'animaux meneurs permet à l'éleveur de réagir vite en cas de problème mais, comme pour la voiture électrique, le défi réside dans le stockage de l'énergie ; en effet, les piles prévues pour les colliers des chiens de chasse durent deux ou trois jours et il n'est pas possible pour un éleveur de les renouveler aussi souvent ; une entreprise de la région lyonnaise a annoncé la mise sur le marché au printemps d'un modèle adapté.

Plus avant, certains étudient l'emploi de drones qui pourraient alerter l'éleveur et réveiller les chiens si nécessaire, voire effectuer des manœuvres de dissuasion pour inciter le loup à retourner dans la forêt... où nous n'aurons de cesse de marteler qu'il ne fait que du bien !



ZOOM SUR : LE GEPMA

Déclinaison du Plan National d'Action en faveur des Chiroptères

Le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA) anime la déclinaison du PNA en faveur des Chiroptères, notamment en effectuant des suivis de gîtes à chauves-souris. Dans ce cadre, en 2019 ce sont plus de 200 gîtes hivernaux qui ont pu être suivis par les bénévoles du GEPMA.

L'Enquête Blaireau

L'enquête régionale basée sur le recensement et le suivi à long terme des terriers de blaireau existe depuis 2003. En effet, ce mustélide est difficilement observable et

la principale méthode pour étudier l'espèce consiste à suivre ses terriers. L'objectif de ce suivi est notamment de faire progresser la connaissance de l'espèce dans les départements alsaciens et de connaître la situation de la population.

En 2019, environ 90 bénévoles ont effectué ces suivis, portant le nombre total de terriers suivis à 829. Enfin, une formation Blaireau a été organisée pour les bénévoles volontaires. Pas moins de 17 personnes y ont participé.

Plan Régional d'Action en faveur du Castor d'Europe

Le GEPMA est animateur du PRA Castor pour l'ancienne région Alsace. Ainsi, le GEPMA peut, par exemple, initier des suivis des populations via des prospections collectives à la recherche de traces et indices de présence de l'espèce. Des prospections individuelles sont également réalisées par son réseau de bénévoles. Ce sont au final près de 146 km de cours d'eau qui ont été parcourus en début d'année 2019 sur le territoire alsacien. ●



BLAIREAU
GÉRARD LACOUMETTE

RÉSEAU FORÊT

Au regard du précédent Plan Pluriannuel Régional de Développement de la Forêt (PPRDF 2012-2018), limité à l'Alsace, le contexte élargi du Grand Est pour le PRFB 2019-2027 a compliqué la donne par rapport à la recherche de consensus entre les différents acteurs de la forêt (propriétaires, exploitants, transformateurs, représentants des usagers).

Néanmoins, au cours d'une séance réservée aux associations de protection de l'environnement, le pilote du réseau Forêt a réussi à faire acter la demande de préserver des parcelles en forêt privée ou communale, à laisser en libre évolution sur le modèle de ce qui a été entrepris par la FRAPNA en Rhône Alpes.

Ce volet de l'Accord préservant la biodiversité est repris en page 52 du PRFB et dans l'alinéa 55 :

« Afin de rechercher une plus grande cohérence entre les politiques de mobilisation de bois et de préservation de la biodiversité au niveau régional, il sera recherché un rapprochement entre les forestiers et les acteurs associatifs de la protection de l'environnement, en travaillant ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet structurant en faveur de la biodiversité comme composante d'une gestion durable et multifonctionnelle. Les acteurs forestiers, en plus des plans simples de gestion, pourraient proposer d'autres actions pour renforcer la naturalité et la prise en compte de la biodiversité, en particulier en faveur de la création d'un réseau de forêts en libre évolution, en s'inspirant des travaux réalisés en Rhône Alpes et en privilégiant les forêts anciennes matures ou vieilles forêts. Ces nouvelles actions, permettant de mieux concilier les fonctions de production et de protection, en particulier en forêt privée, pourraient bénéficier du soutien financier de l'État et de la région. Les associations de protection de l'environnement pourraient y contribuer par l'implication de leurs référents forêt, la mobilisation de leurs bénévoles, la mise à disposition de données naturalistes ».

Cette disposition du Programme Régional Forêt-Bois (PRFB) s'articule parfaitement avec les objectifs de la Coordination Nature d'Alsace Nature, développés lors des séminaires des 31 août et 12 octobre (voir ci-dessus : Pour que (re)vive la nature en Alsace).

A partir des axes retenus en séminaire, le réseau Forêt pourra y contribuer largement, d'une part par le développement de trames vertes (en assurant la continuité des lisières de forêt avec les zones champêtres - buissons et bosquets) et d'autre part en participant à la campagne en faveur de 10% de nature spontanée.

La récente initiative en forêt communale de Luttenbach-près-Munster, de préserver 8,5 ha en îlot de senescence est encourageante et même assortie d'une convention Natura 2000 sur une durée de vingt ans. Cette initiative communale devrait encourager les groupes locaux à se lancer dans une action de protection d'espace forestier naturel, laissée en libre évolution.

Pour aider au lancement d'actions concrètes sur le terrain, nous nous inspirerons de la démarche engagée pour la gestion des zones herbeuses, c'est-à-dire la conception de documents de présentation précisant la démarche d'Alsace Nature auprès des institutionnels.

A la différence du traitement en surface des zones herbeuses, la campagne en faveur de 10% de forêt spontanée concernera dans certains cas l'aspect foncier, en particulier la compensation financière liée à l'absence de récolte. Pour aider à la réalisation de projets de libre évolution, nous pourrions mobiliser les différents outils disponibles comme les ORE¹, les ENS².

La version finale du PRFB Grand Est 2018-2027 (arrêté du 30/10/2019) est téléchargeable sur le site de DRAAF Grand Est : Forêt / Bois > Commission régionale de la forêt et du bois. ●

1/ ORE : les Obligations Réelles Environnementales relèvent de la loi d'août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Elles permettent aux propriétaires fonciers de faire appliquer sur leur terrain des obligations de protection de l'environnement qui perdurent même en cas de changement de propriétaire.

2/ ENS : les Espaces Naturels Sensibles ont pour objectif de préserver la qualité de sites, de milieux naturels et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels. Les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont instauré une taxe des espaces naturels sensibles (TDENS) et disposent de fonds importants à ce titre. Le produit de la TDENS peut très bien être utilisé pour acquérir des parcelles forestières dans un but de protection.



RENCONTRE AVEC
LES GUIDES NATURE PALATINS
BERNARD WENTZ



Au-delà des résultats obtenus, hélas limités malgré l'importance du dispositif, le cas du courlis cendré est symptomatique de la santé de la biodiversité en Alsace : des oiseaux, pourtant présents depuis toujours sur notre territoire, qui frôlent l'extinction, ne trouvant plus les conditions nécessaires pour s'y épanouir... Une situation qui concerne malheureusement plusieurs espèces dans la région.

Les oiseaux rupestre sous haute surveillance

Grâce à son réseau « Oiseaux rupestres », la LPO Alsace peut dresser un état des lieux précis des populations de ces espèces qui nichent dans les parois rocheuses, parmi lesquelles des rapaces emblématiques (faucon pèlerin, grand-duc d'Europe). Les menaces qui pèsent sur elles sont de ce fait mieux identifiées, ce qui permet également de mettre en place des mesures de protection plus efficaces.

En 2019, la LPO Alsace est intervenue à plusieurs niveaux : elle a participé aux chartes de développement durable des parois rocheuses dans les deux parcs naturels régionaux alsaciens, en lien avec la Fédération française de la montagne et de l'escalade et le Club alpin français, permettant de protéger les sites qui abritent des espèces rupestres protégées (grand-duc d'Europe, faucon pèlerin, grand corbeau, hirondelle de rocher). Elle est intervenue auprès des associations de restauration des châteaux forts d'Alsace, là aussi pour les sensibiliser aux espèces rupestres et à la biodiversité de ce milieu spécifique et élaborer un guide de bonnes pratiques à destination de leurs bénévoles.

La LPO Alsace a aussi organisé une rencontre de l'ensemble des cinquantes bénévoles impliqués dans le suivi des espèces rupestres, permettant d'avoir une connaissance unique des effectifs de ces oiseaux particuliers.

Enfin, elle a réalisé une exposition sur le faucon pèlerin, dans le cadre de mesures compensatoires mises en place à l'occasion de la transformation de la raffinerie de Reichstett (67). Cette exposition de 5 panneaux auto-portés est désormais disponible pour toutes les actions de protection liées à cette espèce.

Toutes ces actions viennent bien sûr en complément du travail réalisé annuellement depuis de nombreuses années, tel que la veille des sites Natura 2000, la pose de nichoirs à faucons pèlerins, les rencontres avec les administrations compétentes et les exploitants des carrières, etc.

Bio, comme biodiversité

Préoccupée depuis longtemps par le déclin des espèces d'oiseaux des champs, la LPO Alsace s'est impliquée en 2019 dans un projet de grande envergure, « Fermes bio-diversité » porté par Bio Grand Est (anciennement OPABA).

Ce projet portait sur 20 fermes pilotes, dont 12 en Alsace et 8 en Champagne-Ardenne. Les fermes alsaciennes, réparties sur l'ensemble du territoire, présentaient une diversité de production avec des éleveurs, des paysans-boulangers, des vigneron ou des maraîchers, tous bio. Le travail de la LPO Alsace a consisté à réaliser un état des lieux de la biodiversité sur les parcelles des 12 fermes, un inventaire nécessaire à l'élaboration de propositions de gestion puis la mise en œuvre concrète d'actions favorables à la biodiversité. Fin 2019, ce partenariat a permis la collecte de près de 5000 données faune-flore, la création de 6 mares, l'ensemencement de 4 ha de prairie fleurie, la plantation de 2250 arbres et arbustes, la pose de 355 nichoirs à passereaux, rapaces, chiroptères et pollinisateurs sauvages, et la réalisation de plusieurs fiches et documents techniques. Le projet est prolongé sur 2020 et 2021, et permettra d'agir dans une quinzaine d'autres fermes. ●



FAUCONS PÈLERINS
DAVID HACKEL

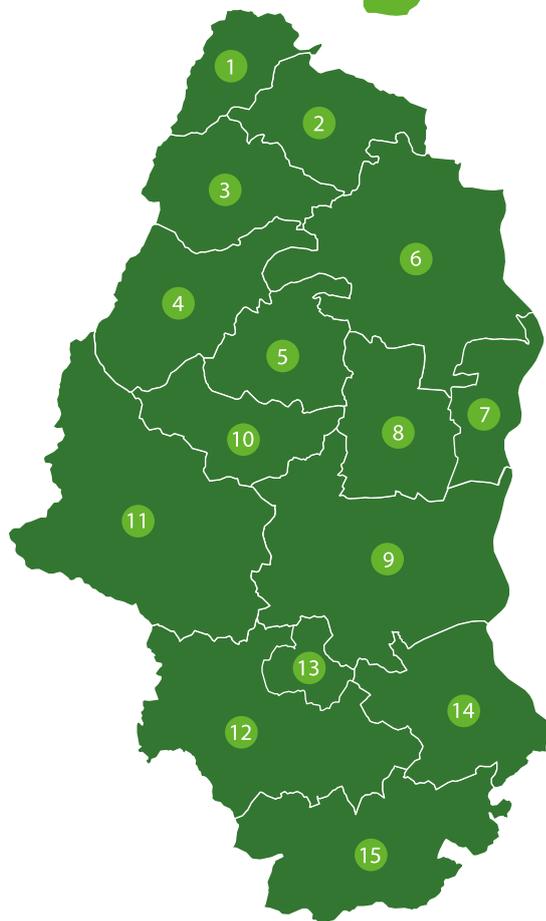
SUR LE TERRAIN EN 2019





BAS-RHIN

- 1 **ALSACE BOSSUE**
Pilote : Roland Gissingner
- 2 **PETITE PIERRE**
Pilote : Danièle Schaeffer
- 3 **VOSGES DU NORD**
vosges.nord@alsacenature.org
Pilote : Évelyne Fuchs
- 4 **SAUER LAUTER**
En recherche de pilote et animateur
- 5 **BANDE RHÉNANE NORD**
En recherche de pilote et animateur
- 6 **HAGUENAU BISCHWILLER**
haguenau.bischwiller@alsacenature.org
Pilote : Alain Mastio
Anim : Clément Lecaille
- 7 **ZORN**
En recherche de pilote et animateur
- 8 **SAVERNE**
En recherche de pilote et animateur
- 9 **MOSSIG**
mossig@alsacenature.org
Pilote : Benoit Lux
Anim : Rolande Einselter
- 10 **KOCHERSBERG**
kochersberg@alsacenature.org
Pilote : Maurice Wintz
Anim : Édith Escolin
- 11 **EUROMÉTROPOLE**
ems@alsacenature.org
Pilote : Anne-Claire Peter
Co-pilote : Mathieu Béchu-Diaz
- 12 **BRUCHE AVAL**
bruche@alsacenature.org
Pilote : Anne Vonesch
Co-pilote : Vincent Schmidt
Anim : Michèle Weisheit
- 13 **HAUTE BRUCHE**
Pilote : Claudine Schmitt
- 14 **PIÉMONT**
Pilote : Jean-Philippe Langrand
Anim : Guillaume Christen
- 15 **BRUCH RIED**
En recherche de pilote et animateur
- 16 **RIED ALSACE CENTRALE**
alsace.centrale@alsacenature.org
Pilote : Elisabeth Adrian
Anim : Diane Buchmann
- 17 **VAL DE VILLÉ**
Pilote : Hubert Jaeger



HAUT-RHIN

- 1 **LIEPVRETTE**
Pilote : Ute Ruf
Anim : Gérard Freitag
- 2 **TAENNCHEL HAUT-RHIN NORD**
Pilote : Jean-Pierre Zeiger
Anim : Roland Brucker
- 3 **WEISS**
En recherche de pilote et animateur
- 4 **FECHT**
fecht@alsacenature.org
Pilote : Jean Uhrweiller
- 5 **ROUFFACH**
En recherche de pilote et animateur
- 6 **COLMAR ET ENVIRONS**
colmar.environs@alsacenature.org
Pilote : Dominique Klein
Anim : Véronique Lepelletier
- 7 **NAMBSHEIM**
En recherche de pilote et animateur
- 8 **MEYENHEIM**
En recherche de pilote et animateur
- 9 **M2A**
m2a@alsacenature.org
Pilote : Philippe Lacoumette
Anim : Nathalie Gradoux
- 10 **FLORIVAL**
florival@alsacenature.org
Pilote : Hubert Martin
- 11 **THUR-DOLLER**
Pilote : Albert Gasser
Pilote : Jean-Charles Dor
Anim : Jean Bruckert
- 12 **SUNDGAU**
Pilote : Jean Pluskota
Anim : Doris Metzger
- 13 **ILLFURTH**
Pilote : Philippe Lacoumette
- 14 **SIERENTZ BANDE RHÉNANE**
Pilote : Joseph Baumann
Anim : Marie-Laurence Egmann
- 15 **JURA**
Pilote : Christian Uhrweiller
Anim : Dominique Oesterlé

ZOOM SUR : L'ASSOCIATION BUFO

Opération salamandres

Nous avons effectué des prospections nocturnes en forêt de Haguenau pour détecter des traces de présence de *Batrachochytrium salamandrivorans*, une maladie fongique qui affecte les salamandres et qui est présente à l'heure actuelle aux Pays-Bas et en Belgique. Cette maladie originaire d'Asie a décimé 80 % des salamandres des Pays-Bas.

ABC Vosges du Nord

Les membres du groupe local ont été sollicités pour participer aux enquêtes herpétologiques (et entomologiques également) dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale du PNR des Vosges du Nord, côté bas-rhinois comme mosellan.

Recherche de la Grenouille des champs

Rana arvalis est l'amphibien le plus rare d'Alsace et un des plus rares de France. Depuis plusieurs années, les membres de BUFO tentent de le retrouver. Sa présence a été détectée l'an dernier et les recherches se poursuivent afin notamment de trouver des sites ou des preuves de reproduction. ●

HAGUENAU/ BISCHWILLER

Durant 2019, les actions menées par notre groupe ont essentiellement porté sur le suivi vigilant des travaux engagés dans notre secteur (Voie de liaison sud (VLS), restructuration de la nouvelle gare de Haguenau...). 2019 étant une année pré-électorale, peu de projets nouveaux ont été lancés.

Nous avons tenu à contribuer au Grand Débat en soumettant de multiples propositions tant locales que globales.

Notre GL s'est également rapproché d'autres associations actives sur Haguenau dont HAUPLA (Haguenau Autrement Pour l'Avenir) pour développer une synergie.

Enfin notre réflexion a régulièrement porté sur les orientations à donner à notre groupe pour le rendre plus visible.

Etre un groupe de vigilance, force de proposition.

Notre groupe a porté le point du vue et les attentes d'Alsace Nature lors de réunions officielles telles que :

- ▶ la démarche « Haguenau, forêt d'exception »
- ▶ le suivi des milieux Natura 2000 ainsi que du centre de valorisation énergétique de Schweighouse, ou encore la commission du biotope de la Basse Moder et réagi lors d'événements ou dérapages moins officiels tels que défrichement d'arbres à Schweighouse, travaux VLS, pollution ponctuelle de la Moder... ●

Présence sur le terrain

Nous avons répondu présents à diverses sollicitations :

- ▶ Animation des équipes de nettoyage des abords de l'usine Mars et sensibilisation/formation du personnel aux nécessités du tri des déchets.
- ▶ Organisation de l'opération « Tout en Troc » à Bischwiller dont le but était de permettre au public d'échanger divers objets.
- ▶ Participation au festival Photos Nature de Wissembourg ●

SALAMANDRA SALAMANDRA
À LAPOUTROIE ALTENBACH
JACQUES THIRIET - BUFO





MOSSIG

Le groupe Mossig tient ses réunions tous les deux mois à Wasselonne avec une douzaine de personnes assidues et actives. Chacun a déployé son énergie dans différents dossiers en 2019 : Transport en site propre à l'ouest de Strasbourg (TSPO), participation aux PLU (Marmoutier, Cosswiller, Wangenbourg), nettoyage de printemps sur une partie du Kuhbach, action contre des dépôts sauvages à Crastatt et concernant les zones herbeuses et la protection de la biodiversité, amorce d'un travail avec des élus locaux...

Ciné-débat

Un ciné débat a eu lieu en janvier autour du film « le temps des forêts ». Jean-Claude Génot était présent pour animer le débat auquel s'est joint Cédric Ficht de l'ONF.

Une centaine de personnes étaient présentes. Ce public a exprimé qu'il tenait aux forêts alsaciennes et ne veut pas qu'elles soient dégradées au niveau de leur boisement, comme dans les Landes ou le Morvan, sous la pression de la mécanisation à outrance et les enjeux financiers. La tenue d'un stand pour promouvoir et vendre des produits d'Alsace Nature a eu du succès.

TSPO

Le TSPO a été l'objet d'une action intense en début d'année. Une pétition visant à soutenir la demande d'être informés des actions engagées par les élus, garantissant les engagements de l'État et des collectivités, a recueilli 500 signatures. Nous sommes très vigilants concernant la mise en place annoncée d'un comité de ligne, ce qui, malheureusement à ce jour, n'est pas encore le cas ! Ce chantier qui doit se dérouler entre 2019 et 2023, implique la Région, le Département et l'Eurométropole. La continuité de ce site propre est toujours incertaine en raison des contraintes d'entrées et sorties de l'autoroute A351. Nous restons attentifs à cette réalisation. ●

KOCHERSBERG

L'année 2019 aura surtout été marquée, outre la poursuite de la lutte contre le projet de GCO (malheureusement en cours de construction), par l'enquête publique relative au PLUi du Kochersberg. Par ailleurs, le groupe local poursuit ses actions de sensibilisation à la nature dans une région très marquée par l'agriculture intensive. Compte tenu de cette situation, l'objectif du groupe local consiste non seulement à préserver les quelques milieux naturels encore intéressants (5 % en moyenne sur le territoire), mais surtout à tenter de renaturer ce qui est possible en incitant particuliers, communes et agriculteurs à modifier leurs pratiques par différentes actions de sensibilisation. Pour cela il peut s'appuyer sur un noyau actif dynamique d'une quinzaine de personnes qui contribuent dans la bonne humeur à cette tâche immense mais indispensable.

Enquête publique PLUi Kochersberg

L'enquête publique sur le projet de PLUi a eu lieu en juin 2019. Alsace Nature avait déjà eu l'occasion de participer à 2 réunions en tant que personne publique. Dans son avis à l'enquête publique, le groupe local a noté certaines intentions plutôt intéressantes comme la réduction des zones dédiées à l'urbanisation. Nous avons noté deux enjeux majeurs sur ce territoire dont l'agriculture intensive occupe près de 90 % de la surface : la biodiversité et les déplacements. Si le document là encore, affiche des intentions louables, il est peu probable que les moyens dédiés par la Communauté de Communes soient à la hauteur des défis diagnostiqués. Le PLUi approuvé le 14/11/2019 suite à l'avis favorable de la Commission d'enquête n'a quasiment repris aucune des remarques de fond formulées dans les 7 pages d'Alsace Nature. Il va rester du travail au groupe local pour faire traduire les intentions dans la réalité !

Sorties guidées

3 sorties guidées ont été organisées pour sensibiliser à la nature dans le Kochersberg. Au total 45 personnes y ont participé.

Le dimanche 26 mai, de 6h à 12h, sortie Oiseaux et orchidées sur le Goeftberg. Environ 20 personnes se sont levées tôt pour, entre autres, apprécier le chant des passereaux et admirer les orchidées sur cet ensemble calcaire à la lisière du Kochersberg, guidées par Mathieu Krimm et Maurice Wintz.

Le samedi 14 septembre, Bruno Ulrich a initié une quinzaine de participants à la détection, à l'identification et aux mœurs des chauves-souris près de Rohr. Sortie nocturne insolite au clair de lune où la nature et les terriers de blaireaux se découvrent sous un aspect plus sauvage.

Pfettisheim le dimanche 22 septembre : sortie studieuse au cours de laquelle une dizaine de membres du groupe local se confrontent aux enjeux et difficultés de reconstitution d'une trame verte et bleue dans un paysage d'agriculture intensive.

Conférences débat

Le 20 juin, dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de PLUi, une conférence débat organisée à Pfettisheim par le groupe local a rassemblé une cinquantaine de personnes venues s'informer

des enjeux du PLUi et débattre des propositions d'Alsace Nature.

Vendredi 18 octobre à Truchtersheim, soirée consacrée aux enjeux de la biodiversité dans le Kochersberg. Près d'une soixantaine de personnes, dont des représentants de la profession agricole, ont entendu parler de l'effondrement de la biodiversité (essentiellement du fait de l'agriculture intensive) et de l'urgente nécessité de reconstituer des infrastructures naturelles. Elles ont pu se rendre compte de la difficulté à trouver du foncier pour redonner de la place à la nature entre les champs, et aussi à «écologiser» les pratiques dans les champs. Il reste énormément de travail de conviction à faire auprès des collectivités et du monde agricole... ●

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Parole de Militante

Depuis 2018, le groupe local Eurométropole s'est agrandi, avec des membres motivés, tournés vers l'action, pour quelques-uns déjà expérimentés dans l'associatif ou l'écologie. Comme le précise Christian Ledunois, il faut y voir là les effets du changement du monde. Avec ces nouvelles recrues, nous avons commencé par rire de notre ignorance, de nous sentir si démunis, nous les urbains très urbains, qui pour certains (certains seulement !), savent mieux reconnaître une voiture qu'un arbre !

Comment s'y prendre ? Comment agir ? Quels objectifs se donner ? Des groupes de travail ont été créés pour permettre à chacun de s'exprimer en fonction de ses envies, ses connaissances, mais pour une cohérence du groupe local. Les différentes composantes se rencontrent au minimum 3 fois par an, en plénière, pour échanger sur les retours sur expérience et les projets communs.

Au début, cela patageait un peu. Par exemple, la construction du kit « comment réagir face à la coupe d'un arbre en face de chez vous » s'est heurtée à la complexité juridique et à notre disponibilité. Il

**SORTIE NATURE
TVB À PFETTISHEIM**
ALSACE NATURE





JOURNÉE NATURE DU 1^{ER} JUIN
À SCHILTIGHEIM. STAND DE
FABRICATION DE NICHOURS
À CHAUVES-SOURIS
ALSACE NATURE

n'est pas encore sorti mais ce n'est pas grave. Nous l'avons vu comme le moyen de nous rôder, avec la ferme intention d'agir concrètement.

Alors, nous voilà partis, pour rayonner et agir : animation au marché de Noël « off » qui nous permet de créer une bonne équipe et nous vaut les félicitations des organisateurs de ce marché. On continue avec une balade-visite du Parc de l'Ecole Hear (anciennement Arts Déco), créée spécialement pour être présents lors de l'inauguration des quais. Michèle Schortanner appelée au secours, nous aide grandement dans la reconnaissance des arbres (on vous l'a dit, voitures et yaourts oui, mais arbres...). La visite, proposée au stand, rencontre un vrai succès et cela nous encourage. Nous voilà repartis. En ligne de mire : balade naturaliste en ville. Il faut savoir que dans le groupe, deux d'entre nous avaient suivi la formation guide nature, les autres étaient plus à l'aise avec le caddy que les feuilles des arbres. Armés de notre motivation, et quelques repérages plus tard, nous choisissons un itinéraire magnifique. Là aussi, Patrice Dalo, pilote du réseau Forêt, vient nous donner un coup de main. La balade sera proposée au printemps 2020. Entre temps, certains se découvrent une passion pour les abris à chauve-souris, d'autres pour l'étude du PLUi, etc. C'est ainsi que nous avons défendu la nature dans des dossiers aussi divers que la création du parc du Rhin, l'agrandissement du stade de la Meinau ou encore le PNU de la Robertsau, sans oublier nos contributions à l'enquête publique sur la modification du PLUi et au plan climat EMS.

Le groupe « arbres et nature en ville »

Le groupe se réunit une fois par mois et avance sur de nombreux projets : élaboration d'une balade au

centre-ville, la finalité étant de proposer au grand public un parcours de découverte de ce que l'on nomme « la nature en ville », l'identification des arbres. La nature ordinaire en ville est également au programme de ces parcours découverte.

C'est une première étape pour pouvoir intervenir dans les politiques publiques sur ces thèmes.

Le groupe « gestion différenciée et zones herbeuses »

Suite à l'édition de la brochure « 10 principes de gestion des zones herbeuses » et à la formation (voir ci-dessus), un groupe de quelques personnes s'est penché sur la meilleure stratégie à appliquer. Le territoire de l'EMS est vaste avec des particularités par commune. Le choix de celles-ci s'est fait selon leur localisation, l'idée étant d'avoir une représentation géographique cohérente, leur importance et les enjeux particuliers. Le choix de rencontrer le Port Autonome de Strasbourg nous a semblé également opportun.

Un groupe « animation »

Il s'est récemment formé pour répondre aux sollicitations de stand, organiser des soirées ciné-débats, des conférences etc. À son compteur : 16 stands de Schiltigheim à Neudorf en passant par la République et le marché de Noël off, avec l'objectif de faire connaître et d'expliquer les actions d'Alsace Nature. Des moments conviviaux sont organisés, par exemple un pot de fin d'année où tous les membres et les salariés d'Alsace Nature étaient invités. Enfin, nous avons accueilli les nouveaux membres au CINE de Bussierre.



BRUCHE AVAL

Information du public

Au cours de l'année 2019, plusieurs conférences se sont déroulées sur le secteur.

En mai, près de 80 personnes sont venues assister à la conférence sur le climat avec Yves HAUSS de Météo France au niveau local, et Jean-Louis IMBS, naturaliste-explorateur au niveau planétaire. Extraits de la conférence : « 2018, année qui est encore dans nos souvenirs, est la 4^e année la plus chaude depuis 1880. De 1990 à 2018, les températures en Alsace, ont augmenté de 1,3°C. Les températures alsaciennes correspondent désormais à celles que nous pouvions avoir à Lyon, il n'y a pas si longtemps. Côté précipitations, le constat n'est pas plus réjouissant. La plaine d'Alsace reçoit beaucoup moins de précipitations que le sud de la France. Colmar est une des villes les plus sèches de France. Si les précipitations viennent à devenir plus importantes, les réseaux d'assainissement ne suivront pas, les coûts des travaux seront très élevés et là ce sont des situations financières difficiles qui s'annoncent pour les communes ».

La présence du loup dans les Vosges, et particulièrement son retour avéré dans les Vosges du Nord, a fait l'objet d'une conférence et d'un débat avec le public en avril : une soixantaine de participants attentifs à sa présence actuelle et à la projection de son aire géographique, ont été conquis.

Artificialisation des sols

Touché par le GCO dans la partie Est de son territoire, le groupe se préoccupe de la poursuite de l'artificialisation des sols, qui impactent le Ried de la Bruche : entre projets routiers (aires de services GCO, liaison aéroport...) et zones d'activités industrielles (Graf, Activeum...), ou encore crématorium.

Pour sensibiliser les riverains et les habitants du secteur, environ 5 000 exemplaires d'un tract ont été déposés cet automne dans les boîtes aux lettres des habitants des 6 communes directement concer-

nées : Altorf, Duppigheim, Duttlenheim, Kolbsheim, Ernolsheim et Dachstein.

Plan climat

Le groupe s'est engagé dans les concertations prévues au PCAET (Plan Climat, Air, Energie Territorial) en cours de développement par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR - anc. Pays Bruche Mossig Piémont). Sa démarche a pour objectif de définir une véritable stratégie de lutte contre le réchauffement climatique. ●

SÉLESTAT – RIED CENTRE ALSACE

Après plusieurs années de portage du Groupe Local, Christelle BIRY a quitté le centre Alsace. Comme à chaque départ d'un membre actif, a fortiori de son pilote, le groupe doit repenser son fonctionnement pour les années qui viennent. Merci à Christelle pour le travail effectué pendant toutes ces années. Plusieurs animations ont tout de même été organisées en 2019.

Ciné-débat

La projection le 11 janvier 2019, du film «L'autre connexion», suivie d'un débat en présence de sa réalisatrice Cécile Faulhaber, s'est déroulée salle pleine, à la Bouilloire de Marckolsheim. En effet le thème était porteur : un modèle d'éducation basé sur le principe que nous avons tous en nous un potentiel donné par la nature, pour la nature.

Repair'café

Nous avons profité d'un atelier de réparations à la salle des adjudications le 19 janvier 2019, pour y tenir un stand d'information avec, pour animation, la confection de tawashi à partir de vieilles chaussettes.



LA VALLÉE DE RIBEAUVILLÉ ET SES VIGNES
ALSACE NATURE

TAENNACHEL

.....

Le groupe local s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2019, année relativement chargée avec la participation active aux comités de concertation et de suivi de la gravière de Bergheim, du comité de gestion de la colline calcaire du Grasberg à Bergheim, nos interventions lors des enquêtes publiques relatives aux PLU du territoire ainsi qu'une participation active au mouvement « Nous voulons des coquelicots » ou encore une soirée ciné-débat.

Pour l'année 2020, un dossier important sera à gérer, celui de la demande de la société Gravière

de Bergheim-Léonhart pour agrandir la gravière dans le Ried de Bergheim. On se rappelle encore les nombreuses réunions portées par notre ancien président Patrick Barbier au courant des années 2002-2003 pour l'agrandissement actuelle de la gravière et qui ont abouti à un protocole d'accord en juin 2003. Ce dossier a été résumé en page 15 du Citoyen Nature d'avril 2007. Autre sujet, déjà cité plus haut, qui nous interpelle, la plantation de centaines de peupliers sur un pré de 7 ha de ce même Ried à titre de mesure compensatoire ... pour le GCO.

**STRUCTURE PHYSALIS DANS
LE PARC DE LA VILLA BURRUS**
UN JARDIN PASSIONNÉMENT



41

Nous voulons des coquelicots

Le groupe local a pris le train du mouvement national, en étant présent les premiers vendredi ou samedi du mois, à partir de mars 2019, à Ribeauvillé place de la mairie, lors du marché hebdomadaire, ou encore dans le hall d'entrée du supermarché local et en décembre, lors du marché de Noël. Ces opérations auront permis de sensibiliser la population locale, mais également les très nombreux touristes de notre bourg-centre, aux dangers des pesticides de synthèse. Plus de 1200 signatures ont pu être récoltées et aussi quelques adhésions à Alsace Nature. Le conseil municipal des enfants et l'association de jardins partagés se sont associés par 2 fois à nos actions, bien relayées dans la presse locale.

Sortie botanique

En mai, une quarantaine de personnes, essentiellement membres d'Alsace Nature, venues plutôt de loin, ont participé à cette sortie botanique annoncée dans le calendrier des sorties nature, sur la colline sèche du Grasberg à Bergheim gérée par le Conservatoire des Sites Alsaciens. La visite guidée axée sur la richesse floristique aura permis de (re)découvrir 7 espèces d'orchidées ainsi que la très rare fraxinelle et bien d'autres fleurs remarquables rares et protégées.

Ciné-débat

À titre d'animation vers le grand public, nous avons organisé en mars 2019 un ciné-débat au REX de Ribeauvillé autour du film « Nul homme n'est une île ». Le documentaire relate dans différents pays européens, des expériences d'agriculture respectueuse de l'environnement, de circuits courts, ou encore de démocratie participative. Le débat qui a suivi était bien animé et s'est terminé par le verre de l'amitié offert par un ami viticulteur très engagé et le jus de pomme de l'association Apfelbissier qui œuvre localement pour la préservation des vergers à hautes tiges et fruits anciens. Cette soirée a permis de rencontrer un public d'environ 80 personnes adhérentes, ou au moins sympathisantes (à nous de les convaincre), d'Alsace Nature. ●

LIÈPVRETTE

.....

Balade littéraire du 8 juin 2019

Comme l'année précédente, Alsace Nature, en partenariat avec la médiathèque du Val d'Argent a organisé une balade naturaliste et littéraire en compagnie des écrivains du cru. Le thème était, cette fois-ci, dédié aux jardins et le départ dans le parc de la villa Burrus était ainsi tout indiqué. Puis nous sommes entrés dans des milieux moins cultivés mais où il était toujours possible d'observer l'interpénétration du travail de la nature et de celui venu de la main de l'homme. Le circuit s'est achevé dans un vaste jardin. Lectures et observations naturalistes ont alterné. Une bonne trentaine de personnes ont participé à l'événement. Tout le monde a paru satisfait et envisagé une reconduite de la formule pour l'an prochain qui se placera cette fois sous le thème des oiseaux. La formule du partenariat avec la médiathèque nous semble en tout cas très bonne.

Ciné-débat à partir du film

« Trésors cachés des plantes
et l'intelligence des arbres »

De nombreux habitants de la vallée n'ayant pas encore vu le film et la problématique des forêts ayant repris de l'actualité en raison des problèmes de dépérissement, nous avons décidé de projeter le film de Julia Dordel et Guido Tölke. L'opération a été menée en partenariat avec « Ciné-Vallée » et a eu lieu le vendredi 18 octobre au théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines. La projection a été suivie par un débat mené par un membre d'Alsace Nature. La salle au contenu de 100 places était comble et nous avons dû refuser une cinquantaine de personnes. Une seconde projection a donc eu lieu en janvier et la salle était à nouveau remplie au trois quarts. Nous en tirons la conclusion que beaucoup de gens sont sensibles au thème de la forêt et cherchent des éléments de réponse aux questions qu'ils se posent. ●

ZOOM SUR : PORTES DU RIED NATURE

Un sentier du Ried perturbé !

Porte du Ried Nature, l'Association pour la Protection de l'Environnement et du Cadre de Vie de Holtzwihr organisait le 25 mai, en partenariat avec le groupe local colmarien d'Alsace Nature, une sortie de découverte du patrimoine naturel sur le sentier de la Foulque à Bischwihr. 14 participants se sont retrouvés près de l'église où les attendaient les guides du jour, Christian Bille et Christian Durr. Ceux-ci présentèrent ce sentier créé par la Communauté de Communes du Ried Brun ainsi que son tracé d'habitude si bucolique. Ce circuit constitue un très agréable chemin de découverte de la Nature du Ried de Colmar et de ses milieux d'aujourd'hui.

Après une observation à la longue-vue des jeunes cigognes de l'église de Bischwihr, le groupe entama la balade naturaliste en se faisant expliquer les plantes, arbustes et arbres de nos haies riediennes qui longent la rivière phréatique locale, la « Blind ». À plusieurs endroits, des points d'écoute de chants d'oiseaux ont été réalisés, ce qui permit de préciser les oiseaux à l'origine des trilles, d'ailleurs très en forme ce matin-là. De nombreuses précisions botaniques ont été apportées le long de la ripisylve.

Arrivés au Canal de Colmar, l'unique trame verte orientée Est-Ouest, le groupe put mieux comprendre l'histoire du Canal et l'ingéniosité des constructeurs pour faire





**UN BEAU VERGER DE CERISIERS A ÉTÉ COUPÉ
PRÉVENTIVEMENT ALORS QU'IL DEVAIT
BÉNÉFICIER DE MESURES DE PROTECTION**
ALSACE NATURE

traverser le canal à toute cette eau des «giessens» qui eux sont tous orientés Sud-Nord. Mais force est de constater depuis un an, le canal a perdu de sa superbe au plan naturaliste. Les 2 guides présentèrent ainsi les conséquences de l'entretien radical par les sous-traitants de VNF des berges du canal avec notamment la suppression totale de l'étage arbustif et de nombreux arbres de la ripisylve. La présence d'une rousserolle effarvate en plein chant au milieu d'une roselière en reconstitution avait été un magnifique signe d'espoir pour l'avenir de la biodiversité du canal de Colmar. Espoir qui fut hélas de courte durée puisque les mêmes sous-traitants ont à nouveau réalisé un broyage systématique de toute végétation, y compris de ces roselières si précieuses. Depuis une seconde rencontre a eu lieu entre les bénévoles de Porte du Ried Nature associés à ceux d'Alsace Nature et de la Société d'Histoire Naturelle pour « exiger » de V.N.F. un vrai cahier des charges plus respectueux de la biodiversité. Espérons...

COLMAR ET ENVIRONS

La nature comme la ville attirent et modèlent des comportements et des attentes qui diffèrent et parfois divergent. Majoritairement issus de l'agglomération colmarienne, les membres du groupe local ont agi dans 2 domaines:

- ▶ Se connecter ou reconnecter à la nature (s'arrêter, l'observer, apprendre à la connaître...) à l'occasion de 3 sorties
- ▶ Respecter et protéger la terre de l'urbanisation par 2 actions principales

Contempler et apprendre de la nature

Début juillet à vélo, le groupe s'est reconnecté tranquillement en « contemplant » et en apprenant la nature dans la forêt du Neuland, réservoir de biodiversité alluvial humide qui jouxte une clairière de pelouses sèches de plusieurs hectares : papillons,

insectes, oiseaux, arbrisseaux spécifiques de zones humides et au loin le panorama sur les Vosges sans route, immeubles, hangars... Ci-contre la photo souvenir aux pieds de grands chênes qui ont la chance de traverser les siècles !

Mais où sont donc les aires de repos et de transit des animaux ?

Une équipe a œuvré tout au long de l'année pour tenter de sauver 4,2 ha en zone humide inondable, longeant la Thur, jouxtant un réservoir de biodiversité sur un couloir écologique d'importance nationale, d'une artificialisation partielle.

De la fin d'hiver 2019 à ce jour, une équipe du groupe local a réalisé : visite sur le terrain, contribution à une pétition, contact et courriers avec les élus, présentation des aspects à sauvegarder, recherche et proposition d'alternative. L'action a bien été relayée par la presse locale.

Halte à l'attaque des terres et la conurbation

600 hectares de terres sont en cours d'urbanisation dans l'agglomération colmarienne ! L'équivalent d'une bande de terre de 100 m de large sur 60 km !

Pour éviter 40 ha d'entre eux dont d'excellentes terres cultivables et de vergers, des zones à protéger le long de la Fecht, et engager la dépollution d'un dépôt de lindane, le groupe local a agi conjointement avec Les Amis de la Confédération et ATE. Le PLU a été partiellement remodelé suites aux avis issus de l'enquête publique. Là encore notre action a été reprise par la presse locale. Le recours gracieux intenté par Alsace Nature a été rejeté.

Un beau verger qui devait bénéficier d'une mesure de protection a été coupé... préventivement (photo ci-dessus) !



CONCERTATIONS SUR LE TERRAIN POUR
LE PROJET «MULHOUSE DIAGONALE, SITE
DES ANCIENS JARDINS FAMILIAUX»
ALSACE NATURE

FECHT

La réunion « plénière » du groupe local a eu lieu le 11 janvier 2019. Tout au long de l'année, ce sont plutôt de petits comités qui traitent les problèmes du territoire. Nous avons régulièrement à déplorer des agressions plus ou moins importantes de la nature et des paysages de montagne. Parmi celles-ci :

- ▶ Le déversement de gravats au Kaltenborn ou un creusement de tranchées au Forlet, qui donnent systématiquement lieu à un signalement auprès de l'AFB, la DDT et des mairies concernées. La presse est parfois sollicitée pour dénoncer ces atteintes en site Natura 2000.
- ▶ Plus globalement, nous sommes souvent en discussion avec les référents du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) à propos de l'agriculture de montagne et les rénovations pastorales, ainsi qu'avec les conservateurs de la réserve naturelle du Frankenthal Missheimle.
- ▶ Notre positionnement quant à l'aménagement du col de la Schlucht a fait l'objet d'un courrier au président du Conseil Départemental des Vosges.
- ▶ Nous observons de près le chantier de « sécurisation » de la carrière de Metzeral.
- ▶ L'association APPEL de Mittlach devrait renaître de ses cendres après l'élection d'un nouveau bureau en novembre.
- ▶ Nous avons également participé activement à la consultation publique de juillet relative au schéma cynégétique du Haut-Rhin.
- ▶ Enfin la sortie botanique du 12 juillet aux Hautes Huttes, sous la conduite de E. Busser, a rassemblé 35 personnes. ●

M2A : MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

L'année 2019 s'est concentrée sur la rencontre des élus des décideurs, et des services, et sur le rapprochement important avec toutes les associations naturalistes. La concertation étroite avec la ville de Mulhouse (Mulhouse diagonale, gestion des arbres en ville et forêts urbaines) s'est renforcée dans un climat de

confiance et d'échanges mutuels. Une concertation avec la commune de Rixheim s'est engagée pour la renaturation d'une grande carrière. Des propositions pour la gestion des zones herbeuses ont été faites dans plusieurs communes, par des contacts directs avec les élus et leurs services. Nous nous sommes investis à Steinbrunn-le-Bas pour un moratoire de l'abattage des arbres du bord de route, en collaboration avec le groupe local Sierentz bande rhénane, pour la partie de route de Landser. Le groupe local a participé activement aux enquêtes publiques sur les PLU et à l'élaboration du plan climat M2A. Il a répondu avec précision, au cas par cas, pour les premières enquêtes publiques concernant les projets de parcs solaires au sol sur le territoire M2A. Dans la vie du groupe, le pilote a mis en place un « Conseil AN M2A », petite équipe très rapprochée pour décider ensemble des meilleures stratégies.

L'année 2020 devrait être une année du développement du groupe local et des contacts plus rapprochés avec ses membres. Nous nous réjouissons d'avoir trouvé une animatrice très motivée. Mais nous avons été endeuillés par le décès de Gérard Schmitt, qui nous était cher, il fut le pilote de ce groupe local pendant très longtemps.

Concertations sur le terrain pour le projet « Mulhouse diagonale, site des anciens jardins familiaux »

En concertation avec la ville de Mulhouse et le service des rivières du Conseil départemental, le groupe local s'est beaucoup investi pour le devenir de ce site remarquable destiné à la nature et à sa future fréquentation intelligente par le grand public. 13 réunions sur le terrain au cours de l'année 2019 ! Comme interlocuteurs naturalistes nous étions présents à chaque fois, avec aussi le Comité des Sciences et en partie l'association Bufo. Un très beau projet et un climat de travail encourageant, bien que quelques-unes de nos remarques n'aient pas été prises en compte par le service des rivières du département. Nous prévoyons des visites guidées sur les lieux au cours de l'année 2020. ●



RASSEMBLEMENT DES «COQUELICOTS» À SPECHBACH
ALSACE NATURE

ILLFURTH

Le groupe local du secteur d'Illfurth continue tranquillement sur sa lancée. Un petit groupe, impliqué, sur un petit secteur. 8 membres et 2 sympathisants à la dernière réunion. Quelques nouveaux adhérents bien motivés. Nous avons échoué dans nos démarches pour l'achat d'un étang par le Conservatoire des Sites Alsaciens. (Ah les agriculteurs difficiles, mais ne faisons pas d'agribashing...). La canicule de l'été nous a fait annuler au dernier moment une belle sortie. Nous avons été sollicités par une commune pour l'abattage d'arbres et leur remplacement le long d'une nouvelle piste cyclable. Suite à notre concertation avec Voies Navigables de France, la rare rousserolle turdoïde a pu revenir le long du canal à Illfurth. Nous nous préparons pour l'enquête publique du PLUi dans les prochains mois. Nous proposerons un beau projet pour la biodiversité.

Coquelicots à Walheim et Spechbach

Rassemblements Coquelicots : Walheim le 1 mars 2019 et Spechbach le 6 septembre 2019.

Walheim : une belle coopération entre notre groupe local et la municipalité !

Extrait de l'article du journal l'Alsace : Beau succès du rassemblement lancé par le mouvement national et apolitique « *Nous voulons des coquelicots* » à Walheim vendredi soir. Près d'une centaine de personnes se sont réunies place de l'Église, autour de l'équipe municipale qui organisait la manifestation. « *Pour la première fois, une commune est partenaire, nous*

espérons que d'autres suivront ! », s'est réjoui Philippe Lacoumette, correspondant local d'Alsace Nature pour le secteur d'Illfurth et de M2A. « *Ça fait longtemps qu'on sait que les pesticides sont un problème. On a atteint un seuil critique. Mais là, il est en train de se passer quelque chose, il y a une prise de conscience.* »

En atteste la foule présente à Walheim, dont une dizaine de membres de l'association sportive Cawal'tag, qui ont pris le départ de leur course au côté des amis des coquelicots. Les conseillers ont brandi des banderoles et distribué 100 petits sachets de graines en invitant les participants à les faire fleurir dans des jardinières. Un arbre a été planté symboliquement.

La maire Chrysanthe Camilo, qui a banni les produits phytosanitaires depuis plus de dix ans dans sa commune, a remercié les personnes présentes et tenté de sensibiliser les agriculteurs à la démarche zéro pesticide. « *Nous ne souhaitons pas les empêcher de travailler, mais nous demandons qu'il n'y ait plus de cultures intensives en milieu urbain et surtout entre les habitations. Les sorties d'exploitations ont été faites en ce sens il y a bien longtemps.* »

Le 6 septembre à Spechbach, deux membres du groupe local en collaboration avec la municipalité ont organisé un beau rassemblement Coquelicots, avec également beaucoup de monde, sur le lieu du jardin partagé auquel elles participent toutes les deux activement... ●



FLORIVAL

Après sept années d'interruption, le groupe local Florival a été reconstitué en date du 12 décembre 2019, avec la participation de 14 membres et de 12 sympathisants. L'élément fondateur de cette renaissance aura été l'opposition des protecteurs de la nature de la vallée de Guebwiller au BikePark du Markstein, une privatisation intolérable des milieux naturels du domaine public, situés partiellement en zone Natura 2000, à des fins ludiques et commerciales. Les membres de quatre associations de défense de l'environnement ont pu constater l'ampleur de l'impact destructeur sur les sous-bois, avec des coupes en hêtre-sapinière d'altitude, l'érosion de la strate herbacée, une atteinte aux milieux humides et le risque majeur d'une augmentation de fréquentation sur ce bassin versant de la Lauch qui concentre les ressources en eau potable de la vallée.

Suivi du dossier de l'extension de l'Aire d'Activités du Florival

Une rencontre avec le collectif de défense de l'environnement de Soultz a eu lieu le jeudi 12 décembre, dans le cadre du projet d'extension de l'aire d'activi-

tés de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG). Dix nouvelles entreprises sont prévues sur des espaces naturels et des terres à vocation agricole, situés en zone inondable dans une boucle du Rimbach. Nous travaillons à la rédaction d'un courrier demandant le gel des futures extensions et la sanctuarisation des terrains non artificialisés afin de maintenir la biodiversité dans cette dernière ceinture verte séparant la ville de l'aire d'activités.

Suivi du dossier du futur biométhaniseur de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG)

Le conseil communautaire s'est prononcé en faveur d'un projet de biométhaniseur, prévu en zone agricole à Issenheim, dont nul ne connaît ni la nature des intrants, ni celle des digestats qui seront épandus sur les terrains agricoles surplombant la nappe phréatique. L'opacité du dossier et le refus de communiquer du président de la CCRG, par ailleurs maire d'Issenheim, au nom du secret industriel, nous incitent à la plus grande des vigilances. ●



THUR – DOLLER

La sensibilisation au climat, aux pesticides, à la biodiversité fait son chemin et nous avons pu participer à des actions dans ce domaine. La finalisation du SAGE de la Doller, plutôt vertueux, a constitué un point positif. Le renoncement de l'usine de recyclage non ferreux Cyclamen à s'installer à Malmerspach, en est un autre.

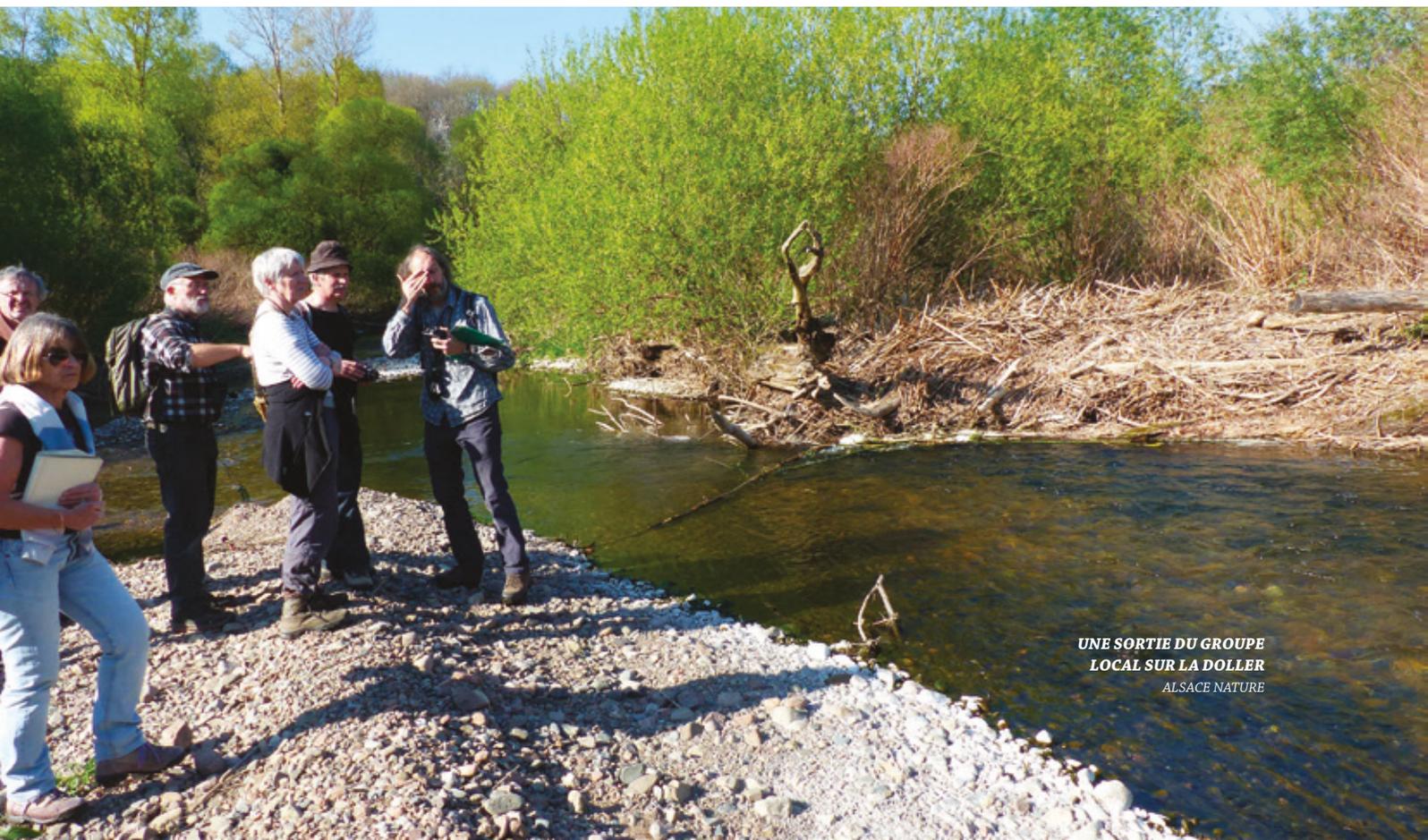
L'année a encore été riche en menaces et en surprises qui nous semblent liées à la loi NOTRe et sa simplification : Fennematt qui tourne au complexe touristique classique, Sprickelsberg qui perce ses voies forestières, terrassement de zone humide à Mortzwiller, chemin à Storckensohn dans Natura 2000, Bikepark en forêt Natura 2000 au Markstein, menaces de supermarché à Sickert, de lotissement en zone humide remarquable à Lauw, projet photovoltaïque en pleine montagne à Rammersmatt, de préemption ou stockage d'eau sur le See d'Urbès, d'omniprésence de la chasse, de défrichements d'anciens pâturages... On aimerait s'ennuyer un peu...

Le SAGE de la Doller

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Doller a été approuvé par la CLE, le 7 novembre 2019 à Masevaux. Nous avons pu participer à l'enquête publique en pointant quelques lacunes :

- ▶ Un manque d'ambition dans la renaturation des parties endiguées, dans le traitement des zones en aval touchées par les nitrates
- ▶ Des mises à jour incomplètes ou inexactes dans les relevés de données, par exemple ZNIEFF, zones humides
- ▶ Une caractérisation insuffisante, selon leur fonction, de ces dernières
- ▶ Une prise en compte insuffisamment actualisée, vu les sécheresses, des prélèvements d'eau potable, ainsi que des stations de contrôle de qualité insuffisantes en nombre.

Sylvain Cuenot du service des rivières du département a parlé des risques de piètre qualité des eaux pendant les étiages.





Les 6,8% de surface du bassin versant alimentent 30% des habitants du département : 230 000 (150 000 +M2A Mulhouse). Ce déséquilibre est dû au barrage de Michelbach (près de 8 millions de m³) qui s'aggraverait si Michelbach 2 se réalise (près de 7 millions de m³ prévus). Nous demandons que Mulhouse puise davantage dans la Hardt. La Doller reste une belle rivière aux eaux de qualité donc, mais qui subit la loi du climat et la convoitise des grandes cités.

Bikepark du Markstein

Il s'est ouvert le 15 juin 2019, un weekend par mois jusqu'en novembre. On s'attendait à cette nouveauté, après le Lac Blanc et La Bresse, mais elle est arrivée sans prévenir, dans un espace naturel qui garde de grands atouts : la simplification administrative est en marche. Même le Parc des Ballons avait été laissé sur la touche.

Outre le non-respect des périodes de tranquillité de la nature au printemps-été pour les travaux, aucune des obligations administratives et de communication publique n'a été respectée, hormis une convention entre le Syndicat Mixte du Markstein Grand-Ballon et le maître d'ouvrage privé. Suite à un article de notre part paru dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, une étude d'incidence Natura 2000 a été réalisée en septembre avec l'aide du Parc des Ballons. Trois pistes se trouvent en effet directement en zone N2000. La Direction Départementale des Territoires (DDT) ne s'est à aucun moment opposée aux travaux et n'a dénoncé aucune atteinte, ni à la forêt, ni aux zones humides, ni au sol, ni à la quiétude. Nous nous sommes rencontrés sur place avec les associations de Guebwiller qui se sont depuis lors constituées en groupe local d'Alsace Nature. Soutenus par SOS Massif des Vosges, nous avons pu accéder (difficilement) aux documents auprès du Syndicat mixte. Leur incohérence est flagrante.

Le dérèglement des procédures n'augure rien de bon pour l'avenir. Les grandes questions sont : que devient Natura 2000 ? Quel respect de la nature au

printemps-été ? Comment éviter une pénétration généralisée des sports enduro sur sentier et en pleine nature ?

Nous pensons que le Markstein et les futurs équipements ailleurs ne seront que des vitrines appelées à la création de nouveaux itinéraires et non des points de fixation. C'est pourquoi nous exprimons notre opposition à cette réalisation.

Une conférence de presse interassociative s'est tenue le samedi 14 décembre 2019, à Thann, avec la participation des groupes locaux d'Alsace Nature Florival et Thur-Doller, de Florival en Transition, de SOS Massif des Vosges, de VAL Linthal et d'élus municipaux du Haut-Florival, en présence de France 3 Alsace et de la presse quotidienne régionale. ●

SUNDGAU

Nous voulons des coquelicots

Alsace Nature Sundgau a organisé deux soirées « Nous voulons des coquelicots ».

La manifestation du 7 juin 2019 à Jettingen, à 18h30 devant la mairie, a attiré 25 personnes.

La deuxième rencontre s'est passée à Hirsingue à 18h30 au Dorfus, elle a rassemblé 60 personnes. Le conférencier Marc Ringenbach, nous a parlé des perturbateurs endocriniens qu'on trouve dans les plastiques, pesticides, médicaments, textiles, retardateurs de flammes, produits chimiques d'entretiens, etc.

La soirée, marquée par la présence du maire d'Hirsingue et son adjoint à l'environnement, était animée par le groupe local.

La disparition de la biodiversité et les épandages proches des habitations ont également été évoqués lors des débats. ●



SIERENTZ

Agglomération Saint-Louis 3 Frontières : des projets qui interrogent

Raccordement ferroviaire de l'Aéroport Bâle-Mulhouse par une dérivation de 6 km de la voie ferrée Mulhouse-Bâle entre la gare de Saint-Louis et Bartenheim.

S'agissant de développer une desserte ferroviaire on ne peut que s'en féliciter. Vraiment ? Au tout début, Alsace Nature s'était effectivement positionnée en faveur du projet.

L'aéroport est accessible par bus-navette en moins de 10 minutes depuis la gare de Saint-Louis. Des travaux en projet, pour l'amélioration de l'infrastructure routière CD105/A35 vont considérablement fiabiliser le cadencement. Les passagers des lignes aériennes viennent à 70 % depuis la Suisse toute proche. Ils disposent d'un accès à l'aéroport par une route dédiée ainsi que d'une ligne de bus cadencée à 15 minutes, et rien ne les empêche d'y aller en train par la gare de Saint-Louis puis la navette. Certains justifient le raccordement ferroviaire par la diminution de la pollution et de l'empreinte carbone. Ce qui n'est certainement pas contestable, mais en facilitant l'accessibilité terrestre de l'aéroport, le raccordement ferroviaire contribuera à l'augmentation de 50 % du nombre des mouvements d'avions. Où est la participation dans la lutte contre le réchauffement climatique ?

Les études prétendent que 1/3 des 6000 personnes employées par la plateforme aéroportuaire se reporteraient de la voiture individuelle vers le train.

Or il faut savoir que les trains actuels qui desservent la gare de Saint-Louis sont surchargés aux heures de pointe, les parkings de toutes les gares sont déjà saturés et le projet n'augmentera pas sensiblement la cadence des trains depuis Mulhouse.

Les coûts du projet sont chiffrés à 250 millions d'euros, alors que l'amélioration des transports du quotidien ne sera pas significative. La gare de Saint-Louis est desservie par la ligne 3 du tram Bâlois. Sa prolongation jusqu'au pôle de commerce et loisirs UNIBAIL est actée. Il ne manquera qu'une station supplémentaire pour rejoindre l'aéroport et rendre le raccordement ferroviaire inutile.

La voie ferrée nouvelle passera au-dessus de l'autoroute A35 et exigera une construction en talus de grande hauteur et en conséquence une forte emprise au sol. Ce talus couperait la zone d'activité Euro3Lys en deux parties sans communications et les efforts de restauration et renaturation d'un cours d'eau seraient réduits à néant. Les promoteurs du projet, SNCF-Rail et EuroAirport, se sont résolus à concéder un viaduc de 170 mètres de long en remplacement du talus sur le secteur à fort enjeu économique et environnemental. Pour des raisons de contraintes financières, la longueur du viaduc est revue à la baisse et serait limitée à 90 m ce qui obèrera gravement la fonctionnalité de la trame verte et bleue.

De concert avec les associations fédérées, CAPS68, ADRA, Assoce Verte, le groupe local Sierentz Bande Rhénane est résolument opposé au projet de raccordement ferroviaire de l'EuroAirport. ●

JURA ALSACIEN

Le Jura Alsacien, une vie encore bucolique et préservée... a connu des inquiétudes diverses par le passé. Cette année a plutôt été celle du partage d'une meilleure visibilité de la biodiversité.

Rendez-vous « Coquelicots »

Nous nous retrouvons tous les premiers vendredis du mois et chaque fois dans un village différent, avec une animation :

- ▶ À Ferrette, puis Bouxwiller avec un discours du maire et débat dans la rue, suivi d'une soirée conviviale à la ferme pédagogique du Luppachhof.
- ▶ À Vieux Ferrette, avec une conférence sur les EM (micro organismes efficaces), au Marché aux Fleurs d'Altkirch,
- ▶ À Fislis, avec la visite au champ de céréales anciennes semées par les enfants de l'école.
- ▶ À la Maison de la Nature du Sundgau à Altenach le 5 juillet 2019, lors des Ecodialogues avec, s'il vous plait, une conférence de François Veillerette

himself ! puis à Roppentzwiller, avec la visite d'une ferme bio.

- ▶ Au marché villageois de Kappelen, l'occasion de débats animés en plein air,
- ▶ À Mulhouse avec une rencontre des groupes du Sud Alsace.
- ▶ À Hirsingue en novembre, avec la complicité de la municipalité et une conférence sur les perturbateurs endocriniens donnée par Marc Ringenbach et pour finir l'année, au marché de la Saint Nicolas à Ferrette.

Un petit noyau de fidèles se retrouve à chaque fois, mais l'idée de changer de village c'est pour toucher de nouvelles personnes, et sur les marchés, nous en rencontrons énormément, très peu refusent de signer, même si au dernier rendez-vous, une collègue s'est fait agresser verbalement par l'épouse de l'agriculteur de son village ! Nous avons récolté 918 signatures pendant l'année, c'est peu, mais l'écho de cette action est bien relayé dans la presse locale et la grande majorité du public touché est conscient des enjeux.



PRÉPARATION DES BANDEROLES COQUELICOTS
ALSACE NATURE

Sensibilisation grand public

En collaboration avec l'association « Trésors de Ferrette » (valorisation du patrimoine historique, mais aussi naturel) et la maison de la Nature du Sundgau, nous avons proposé un programme de 6 sorties de découverte botanique sur les falaises calcaires autour de Ferrette ainsi qu'au sein du château médiéval au fil des mois de mars à fin juillet. Les visites guidées proposées par Roland Vogel, tant dans le Jura Alsacien que Suisse ou dans le Sundgau connaissent toujours un grand succès auprès d'un public fidèle. Par ailleurs, nous faisons appel au public pour participer aux chantiers du Conservatoire des Sites Alsaciens, dont 3 ont lieu chaque année dans notre secteur.

Destruction d'une plante protégée

Depuis l'été 2005, Dominique Oesterlé surveillait le géranium palustre qu'elle avait découvert au bord d'un chemin à Oltingue. Au printemps 2018, elle s'est rendue compte que le site est en plein bouleversement. Les clôtures sont remaniées pour recevoir des chevaux en pension. Elle a essayé de rendre la propriétaire des lieux attentive à la présence de cette plante classée « en danger » sur les listes rouges, mais sans avoir eu le sentiment d'être écoutée... Au printemps suivant, effectivement, le site a été complètement arasé, décapé, et d'énormes tas de gravats se trouvaient à la place des fleurs ! Les agents locaux de l'AFB et des brigades vertes ont fait un constat. Plus tard en saison, une autre station de cette plante a été heureusement retrouvée un peu plus loin et une information sur le terrain a été faite au maire et à l'ouvrier communal. ●

ZOOM SUR : NATURHÉNA

NatuRhena est une association pour le développement des échanges transfrontaliers, sur la RegioTriRhena, dans le domaine des relations de l'Homme avec la Nature.

En 2019 nous avons accueilli 29 enfants de 8 à 12 ans à la Croisée des Chemins à Ferrette du 4 au 10 août 2019 pour un séjour nature avec découverte et observation des autres formes de vie qui nous entourent : plantes, arbres, animaux, insectes ainsi que leur milieu...

Une balade naturaliste transfrontalière a eu lieu le 1er mai pour tout public, avec guides spécialistes des oiseaux, des papillons, des plantes.

Une visite guidée de l'exposition « Crise et Châtiment » a eu lieu le 23 novembre au musée d'histoire naturelle de Colmar. ●



54



HOMMAGES

Daniel DASKE



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de Daniel DASKE survenu, lors d'un séjour en Suisse en juillet 2019, un mois après la disparition de son épouse Christiane.

Naturaliste hors pair, Daniel a été un pionnier de la protection de la nature en Alsace, en développant notamment une approche sensible et pédagogique.

Son engagement s'est traduit entre autres par une présidence d'Alsace Nature Haut-Rhin entre 1977 et 1981 et un investissement constant au sein du Conservatoire des Sites Alsaciens et de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels dont il a été le Président fondateur.



André UHRWEILLER



André nous a quittés vendredi 11 octobre 2019 dans sa 89^{ème} année et après avoir perdu la dernière lutte qu'il a menée, celle contre la maladie.

Nous garderons de lui le souvenir ému d'un grand défenseur de la Nature, érudit et bienveillant.

Educateur, animateur, conteur, photographe animalier, écrivain naturaliste, adhérent de la première heure à Alsace Nature et à la Ligue de Protection des Oiseaux, ami de la Nature tout simplement. Il a été de tous les combats pour la Nature ici et ailleurs et il aimait partager son amour de la Nature. La préservation du Goefberg et du Rammelsberg lui doivent beaucoup car il a été aussi leur premier conservateur bénévole du Conservatoire des Sites alsaciens. Le recul de la biodiversité l'inquiétait beaucoup et le faisait enrager. Il a aussi longtemps animé le groupe local Alsace Nature Mossig.



Gérard SCHMITT



Gérard a été pendant de très longues années le trésorier efficace et dévoué d'Alsace Nature Haut-Rhin. Il s'est aussi dévoué sans compter comme responsable du groupe local d'Alsace Nature Mulhouse M2A. Nous avons toujours pu compter sur lui, sur sa motivation, sur sa rigueur et son sens de l'engagement, sur sa loyauté, sur son esprit critique.

Gérard était viscéralement attaché à la nature, tout spécialement à la Coulée Verte de l'Ill. Pêcheur, il connaissait bien cette rivière. Au sein du Syndicat de l'Ill, il fut attentif à la préservation d'une rivière sauvage avec son cortège d'arbres et ses zones inondables. Le Bois des Philosophes, près de chez lui, était bien surveillé, afin d'éviter les abattages excessifs.



Edith WENGER



Ancienne vice directrice de l'Institut des Plaines Alluviales à Rastatt, membre de plusieurs associations de protection de la nature en Alsace, dont Alsace Nature, Edith a porté une action exemplaire au sein du réseau Eau d'Alsace Nature et a siégé de nombreuses années au sein du conseil d'administration.

À l'origine du projet de classement du Rhin au titre de la convention de Ramsar sur la protection des zones humides d'importance internationale et du lancement du Plan Loire Nature, représentante des ONG auprès de plusieurs organisations internationales, défenseuse des droits des peuples autochtones, Edith a apporté son indéfectible soutien aux grandes causes de l'écologie, en Alsace, en Amérique du Sud et dans d'autres régions du monde. C'est une militante d'envergure que vient de perdre la protection de la nature !



Nicolas MULLER



Le 10 février 2020, Nicolas Muller, membre actif du groupe local Alsace Nature Bruche, s'en est allé, sans faire de bruit... alors que dehors la tempête Ciara faisait rage. Voici le message adressé par les membres du GL Bruche proches de Nicolas pour lui rendre hommage

« C'est au nom d'Alsace Nature que je viens te dire un dernier adieu, à toi Nicolas notre fidèle camarade. Nicolas, tu as été actif jusqu'à ce que la maladie te handicape. Le 8 février dernier, tu faisais paraître une photo sur facebook, avec de superbes plantes et le lendemain, c'était des indications sur la tempête Ciara... Actif, tu l'étais quand tu te promenais avec ou sans ton chien, voyais des incongruités dans la nature, faisais des photos pour témoigner ou simplement pour le plaisir...

Ainsi, c'est toi qui nous avais prévenus de la présence de balles de foin, enveloppées dans des rutilantes bâches à l'accent rose bonbon, qu'on voyait dans un pré pas très loin de la voie express.

C'était au mois de mai et on ne coupe en principe pas encore l'herbe à cette époque-là avais-tu ajouté...

Tu étais toujours à l'affût de telles dérives et tu les faisais partager avec tes amis, tout comme sans cesse à l'affût de nouvelles technologies pour pointer les pollutions. Nous nous souviendrons de tes fréquentes mesures de la radioactivité ambiante, tu avais alors intégré à ton i.phone un compteur Geiger-Muller ...

Mais aussi, tu étais toujours prêt à rendre service pour ce qui concerne les atteintes écologiques.

Tu étais venu à la maison de Soultz les Bains avec ton matériel pour enregistrer le bruit et les pollutions de la RD 422, devant chez nous, au centre du village ; c'était important, mais il fallait imaginer l'installation, le portail ouvert sans empiéter sur le trottoir, et même les voisins qui venaient s'informer de nos résultats...

Tous ceux qui t'ont connu et apprécié garderont de toi le plus cordial souvenir. Ton sommeil éternel laissera à tous d'unanimes regrets

Voilà, Nicolas, »



Laurence LANG



Le 18 février 2020, c'est Laurence LANG qui nous a quittés.

Ancienne salariée d'Alsace Nature en charge du secrétariat et de la gestion comptable entre 1990 et 2006, mission qu'elle a assurée avec beaucoup de sérieux et d'engagement, elle était aussi la maman du petit Jonas qu'elle a eu avec Arnaud REDOUTEY, notre chargé de communication au sein de l'équipe salariée.

Présentation de l'équipe salariée



Sophie SINOQUET est sans doute la première personne avec qui chaque sympathisant, chaque nouveau membre, est en contact. Elle a rejoint Alsace Nature en 2003 pour assurer l'accueil et le secrétariat Bas-Rhin et Région. Depuis, elle a cumulé d'autres missions : le secrétariat général, la gestion des adhérents et donateurs (y compris au niveau Grand Est depuis 2017). Concrètement, elle gère l'accueil physique, téléphonique, numérique, le courrier, l'ensemble du classement et de l'archivage des documents, les invitations aux réunions (plus de 400 par an !)...

Pour contacter Sophie sur ses missions : siegeregion@alsacenature.org



Stéphanie VINGERT est Coordinatrice départementale 68. Son travail consiste à accompagner les actions des bénévoles des Groupes Locaux sur le département du 68 et apporter une cohérence générale : le suivi des dossiers, l'animation et le lien avec les instances statutaires de l'association... Elle a rejoint Alsace Nature en 2010 et

depuis mi 2018, elle est en congé parental (non remplacée).



François LARDINAIS est arrivé à Alsace Nature en novembre 1996 pour réaliser son objection de conscience, avant d'être salarié. Il a assuré successivement diverses missions : l'accueil, le secrétariat, la gestion des membres, la formation des Guides Nature, jusqu'à ses fonctions actuelles de coordinateur départemental

67. Il est l'homologue Bas-Rhinois de Stéphanie. En 2019 il a également assuré une mission temporaire d'animateur du réseau Ville et Territoire Soutenable de France Nature Environnement. Pour contacter François sur ses missions : contact67@alsacenature.org

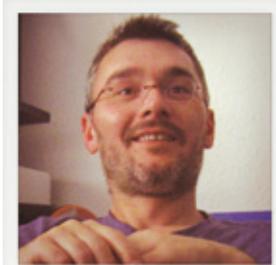


Chantal KIEN est le binôme de Stéphanie à Mulhouse, même si elle assure seule depuis plus d'un an la permanence du local. Elle gère la partie haut rhinoise du secrétariat. C'est aussi la plus ancienne de nos salariés puisque Chantal est rentrée à Alsace Nature en 1991 ! Pour contacter Chantal sur ses missions : contact68@alsacenature.org



Laurence CACHERA est active à Alsace Nature depuis la fin de ses études de Droit : d'abord stagiaire puis bénévole, elle a finalement rejoint l'équipe salariée en 1996 pour des remplacements. C'est la seule qui aura travaillé à la fois dans le 68 et le 67. Aujourd'hui à temps partiel, elle accompagne la réalisation des

actions bénévoles (animations, stands, manifestations...) et la communication (agenda, Actu 's blattel, site internet, réseaux sociaux...) en binôme avec Arnaud. Elle gère également la formation des bénévoles. Laurence est très active bénévolement dans le Groupe Local Kochersberg et le collectif GCO non Merci. Pour contacter Laurence sur ses missions : laurence.cachera@alsacenature.org



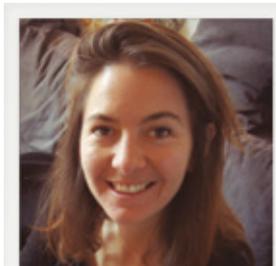
Arnaud REDOUTEY est arrivé à Alsace Nature en 1995 pour réaliser son objection de conscience, avant d'être salarié en tant qu'éducateur à l'environnement pendant plus de 10 ans. Après une année de formation, il a pris les fonctions de chargé de communication. Il gère les sites internet (création, mises à jour), les relations

presse, la mise en page et la publication des supports de communication (tracts, affiches, brochures...). Il assure également l'administration informatique (serveurs, sites internet, emails...) Pour contacter Arnaud sur ses missions : communication@alsacenature.org



Pierre ROTHENBURGER a rejoint l'équipe en 2012 en tant qu'animateur nature. Il accompagne tout au long de l'année des groupes en sorties scolaires, familiales, grand public, en animation ou en ateliers. Lorsqu'il n'est pas en animation, il consacre du temps à leur mise à jour ou à créer des nouveaux contenus, mais aussi à étendre la palette des publics sensibilisés. En cohérence avec son poste, il a récemment repris l'organisation de la formation des Guides Natures. Pour contacter Pierre sur ses missions : animation@alsacenature.org

Delphine Lacuisse baigne dans le milieu associatif naturaliste depuis quelques années. Elle a rejoint l'association fin 2019 pour travailler sur le diagnostic Trame verte et Bleue de la commune de Bischheim. Sa mission peut se poursuivre sur toute l'année 2020 grâce à l'obtention d'une subvention régionale dédiée à la reconquête de la TVB communale. En effet, nos partenariats avec les villes de Schiltigheim et Lingosheim étant particulièrement satisfaisants (cf. début de magazine), nous renouvelons l'expérience en étendant la zone d'étude à 4 autres communes de l'Eurométropole. Pour contacter Delphine sur ses missions : tvb@alsacenature.org



Marie KNEIB est arrivée à Alsace Nature en 2012 sur un poste de coordinatrice régionale de projets. Aujourd'hui elle est directrice adjointe et forme avec Stéphane le duo de direction de l'association. Parmi ses missions : la mise en œuvre des réunions statutaires et le suivi de l'application des décisions, la gestion des subventions de

bout en bout et l'ouvertures vers les pistes de mécénat privé, la coordination de la plupart des actions (équipes, moyens, communication...), l'encadrement de l'équipe salariée... et tout un tas de sollicitations et de tâches non attribuées par ailleurs, réparties entre elle et Stéphane.



Stéphane Giraud évolue dans le milieu associatif depuis son objection de conscience, en particulier dans les associations naturalistes. Il est directeur d'Alsace Nature depuis 2008. Il supervise le fonctionnement d'Alsace Nature avec le Conseil d'Administration, pour donner une cohérence générale au mouvement. Il représente

l'association dans ses relations avec les partenaires, la presse, les institutions, mais aussi ses opposants. Pour ne citer que celui-ci : il a fortement été mobilisé sur le dossier GCO et notamment sur le volet juridique en l'absence de juriste au sein de l'équipe. Par ailleurs, suite au départ de notre gestionnaire, Stéphane a repris à son compte la gestion et la comptabilité.

LEGS ET ASSURANCE VIE

Il n'est jamais trop tôt pour préparer sa succession. Le faire aujourd'hui, c'est montrer l'attention que vous portez à vos proches, mais également d'assurer un avenir aux actions de protection qui ont un sens pour vous.

LE LEGS

Qu'est-ce qu'un legs ?

Le legs est une disposition testamentaire par laquelle vous, le testateur, donnez à une ou plusieurs personnes (physique ou morale) tout ou partie de vos biens. Vous restez propriétaire de vos biens jusqu'à votre décès. Cette disposition doit se faire par testament : n'hésitez pas à vous rapprocher d'un notaire pour toutes questions sur cette démarche, il saura vous conseiller.

Et mes héritiers ?

La loi garantit à vos plus proches (enfants, conjoint) le droit de bénéficier d'une part minimum de votre patrimoine. Les donations et les legs ne peuvent porter atteinte à cette part. Pour les parents éloignés les dispositions peuvent être inscrites dans l'acte notarié.

Les legs sont exonérés des droits de succession. Ce que vous léguerez servira donc directement la cause que vous avez choisi de défendre de votre vivant.

L'ASSURANCE VIE

L'assurance vie est un contrat d'assurance qui permet d'assurer, au moment de votre décès, un soutien financier aux personnes que vous désignez comme bénéficiaires. Or, on estime à l'heure actuelle que **800 millions d'euros par an restent sans destinataire** (impossibilité d'identifier ou de retrouver les bénéficiaires). Mentionner Alsace Nature parmi vos bénéficiaires vous garantit que cette somme épargnée de votre vivant ira à une cause qui vous tient à coeur.

Que ce soit un legs ou une assurance-vie vous pouvez révoquer ou modifier à tout moment la liste des destinataires.

Alsace Nature, reconnue de mission d'utilité publique, est habilitée à percevoir des LEGS et des produits d'ASSURANCE VIE.